BK
1419
R 4
v. 28
no 7/8

XXVIIIe Année Le numéro : 15 sous JUILLET-AOUT 1922

REVUE DOMINICAINE

Directeur : R. P. M.-A. LAMARCHE, O. P.

SOMMAIRE

FRA DOMENICO —GUERRE A L'A PEU PRÈS
R. P. A.-E. DION, O. P, —LA RELIGION DANS L'ECOLE
R. P. LAMARCHE, O. P. —RETOUR SUR MARIA CHAPDELAINE
MAX. TURMANN —SURSALAIRE FAMILIAL
R.P. PAUL-V. CHARLAND, O.P. —LA GRANDE ARTISTE

Dans l'Eglise et dans l'Ordre

Le Père Béchaux — Une page de G. Goyau sur le Rosaire —Un discours de conventum — S. G. Mgr Emard — Le livre du P. Mignault — Nouvelles diverses.

RECENSIONS

A. Guindon : *Aux temps héroïques* (J.-M. M.) Magali Michelet : *Contre le flot* (A. B.) Jean Bruchési : *Coups d'ailes* (A. B.) Marius : *Coquillages* (C. D.) E. Dubois : *Autour du métier* (Arm. B.) J. E. Laborde : *L'esprit de S. François-Xavier* (A. D.)

ADMINISTRATION

LE ROSAIRE SAINT-HYACINTHE CANADA

La "Revue dominicaine"

PUBLIEE MENSUELLEMENT

CANADA : $2.00 ETRANGER : $2.25

Avec le "ROSAIRE POUR TOUS" 25 sous en plus par année

LE NUMERO : 15 SOUS.

La *Revue dominicaine*, à part sa chronique des principaux événements "dans l'Eglise et dans l'Ordre," publie des *articles de vulgarisation* traitant d'Ecriture Sainte, de théologie, d'apologétique ou de droit canon, et même des études de philosophie, de littérature, de sociologie ou d'histoire, pourvu que la religion y soit concernée en quelque manière.

La *Revue dominicaine* n'a point de spécialité proprement dite dans le domaine religieux, mais elle accorde une attention particulière aux problèmes d'apologétique envisagés surtout au point de vue canadien.

Collaborateurs à la Revue:

RR. PP. ROULEAU, COUET, CHARLAND, BROSSEAU, DOYON, COTÉ, MARION, BÉRARD, RICHER, TRUDEAU, LEDUC, FOREST, PROULX, LAFERRIERE, MIGNAULT, BISSONNETTE, GAUDRAULT, des Frères-Prêcheurs ; L. LALANDE, de la Compagnie de Jésus ; VILLENEUVE, SIMARD, des Oblats de Marie ; MM. les abbés BROSSEAU, Curé de Saint-Jérôme ; COURCHESNE, Principal de l'Ecole Normale de Nicolet ; JEANNOTTE, Professeur au Grand Séminaire de Montréal ; MELANÇON, Chapelain du Pensionnat d'Outremont ; HÉBERT, Directeur des Oeuvres sociales de Montréal ; DESRANLEAU, Chancelier de Saint-Hyacinthe ; LAFERRIÈRE, Professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe ; GÉLINAS, Professeur au Séminaire des Trois-Rivières ; BEAUREGARD, Vicaire à Saint-Vincent de Paul de Montréal.

Ecole Commerciale Pratique
Lalime

dirigée par son fondateur, le Professeur B. Lalime, Chevalier de St-Grégoire le Grand, est la seule institution du genre en Amérique, avec la haute approbation du clergé et la sanction des autorités compétentes.

Cette Ecole est Unique

UNIQUE par ses méthodes d'enseignement qui en sont la principale caractéristique.

UNIQUE par les résultats qu'elle produit et que émerveillent tous ceux qui savent s'en rendre compte.

UNIQUE par son site admirable offrant tous les meilleures avantages de salubrité, de confort et facilités d'accès.

Anglais, - Français, - Ecriture, - Arithmétique, - Notions commerciales, - Comptabilité commerciale sous toutes ses formes, Comptabilité des grandes compagnies et des municipalités, - Administration des gares, - Télégraphie, - Sténographie, - Clavigraphie.

L'ECOLE
Commerciale Pratique Lalime Ltée
LYSTER STATION :: Co., Mégantic, P. Q.

L'INDUSTRIE

Les découragés nous disent: "nul n'est prophète en son pays" et cependant nous affirmons que

par leurs inventeurs experts spécialisés,
par leurs maîtres-ouvriers, propriétaires, sobres,
par leurs artisans, apprentis, laborieux, honnêtes,
par la facilité des transports,
par la stabilité des firmes,

nos industries, peuvent et doivent défier toute concurrence au Canada. Etes-vous intéressés dans le commerce et voulez-vous savoir ce qui en est? Voulez-vous offrir à vos clients, disons

des chaussures bien faites, fortes et durables, joignant l'élégance au confort? Avant d'acheter ailleurs, demandez les échantillons et les prix à La Compagnie J.-A. & M. Côté. Cette Maison a été fondée en 1865. Vous voulez offrir à vos pratiques.

des hardes de tissu garanti (pour hommes ou enfants)? Vous vous adresserez à la Maison de confection et de vente en gros, A. Amyot, Place du marché.
Si tout le monde sait que les paroisses qui désirent de très belles et harmonieuses

orgues se hâtent de donner leur ordre à la Maison Casavant Frères, Ltée fondée en 1879; on ne sait pas assez que la Compagnie de

phonographes Casavant, est une Maison distincte qui a son bureau particulier et sa fabrique et une administration spéciales et des agences.
(On demande le Phonographe Casavant aux Agents.)

Ce que nous venons de dire s'applique d'une façon spéciale

aux Machineries. Car il est un fait constant que pour établir un atelier solide et de toute sécurité, que ce soit un moulin à scie, une fromagerie etc., La Compagnie F. X. Bertrand, vous offrira ses spécialités... et tout ouvrage de fonderie. On en peut dire autant pour la Maison Chalifoux, fondée en 1819, qui n'a cessé de fournir à nos habitants soucieux de leur véritable intérêt, des machines *agricoles* de toute première qualité. J'ai lu avec un vrai plaisir les "Notes intéressantes" (rédigées en vrai français) sur la batteuse "Dominion". Les intéressés peuvent obtenir les catalogues à demande.

Nul ne contestera à la Maison de L. P. Morin & Fils *menuisiers,* le bon renom de cet atelier, l'exactitude à livrer ses commandes ou à finir ses travaux. (Voir l'annonce.) Ce n'est que justice d'encourager l'industrie locale des

biscuits fabriqués par la Maison Langevin & Fils, car elle le mérite.. Nous ne savons pas toujours ce qu'il en coûte pour donner au public curieux satisfaction en lui offrant une revue ou des

livres. La Compagnie d'Imprimerie et de Comptabilité successeur et propriétaire du plus ancien journal du Canada "Le Courrier de Saint-Hyacinthe", ne cesse d'améliorer son atelier afin de le rendre apte à entreprendre la publication de tous volumes dignes de retenir l'attention des lecteurs sérieux. On peut juger de leur ouvrage par la Revue.

LE COMMERCE

On est propriétaire, on est à soi-même son comptable, et son commis très fidèle, et le très dévoué serviteur du public: car ici tous travaillent pour vivre et on laisse vivre tout le monde et il faut peu pour bien vivre; — alors?

—Alors le commerce en gros ou au détail vous donnera pour votre argent si vous vous adressez à *La Maison Girouard Limitée,* pour acheter vos chaussures et vos claques en gros.. (Téléphone Bell 296) et à MM. Desrosiers & Séguin pour acheter au détail, 143 rue Cascades.

Une maison se fonde par le travail, l'économie, le savoir-faire oui! mais aussi par la fidélité de la clientèle. Rien ne console de la tristesse de la désertion des clients qui cause la ruine des commerçants honnêtes, mais succès et longue vie sont assurés aux Maisons qui gardent leurs clients. C'est donc avec plaisir que je signale aux amis des livres, la plus ancienne

librairie, Maison fondée en 1872 par Monsieur E. H. Richer, ancien zouave et chevalier de l'ordre de Pie IX. Ce sera cette année même, la fête des noces d'or de la Maison Richer, (La Maison E. H. Richer et Fils a une succursale à Sherbrooke).

On trouvera ailleurs des pharmacies plus sombres, ayant l'aspect lugubre des apothicaireries antiques, mais ici que vous visitiez, sur la rue Cascades les

pharmacies de M. J. H. E. Brodeur, Place du Marché, au No 165, où bien celle du No 197, connue sous le nom de "Pharmacie Collette' vous serez charmé de l'es-

pect enchanteur dû à la clarté, à l'ordre et à la plus méticuleuse propreté. Chacune à ses spécialités. (Voir aux cartes d'affaire.)

Un centre comme le nôtre doit se suffire à lui-même d'une façon générale et ses négociants et importateurs doivent pourvoir les détaillants et les métiers. C'est ce qui se passe dans le commerce *des sucres, des tabacs etc.,* si on s'adresse à la Maison "Lafrance & Sylvestre"; *des grains* et *farines,* si on s'adresse aux Maisons "Hubert & Dupont" ou "J.-O. Dupras". (Voir aux annonces).

On trouvera classées, tant bien que mal, les annonces des amis de notre Revue à Saint-Hyacinthe, à Montréal, à Ottawa, à Québec. Les pages d'annonces sont à consulter à l'occasion et si l'on veut nous rendre service qu'on signale cette Revue.

LA LIGNE FRANCAISE

P. S. On insinue dans le public qu'il ne se dit pas de messe à bord des paquebots de la ligne française. Erreur ou calomnie. "Lors de ma dernière traversée sur *France* 25-31 mai 1920, il se disait plusieurs messes chaque matin et le dimanche un office très solennel a réuni au grand salon, à 9 heures tous les catholiques". fr. C. Doyon, O. P.

L'ARCHITECTE

de notre Couvent de Québec, est M. Albert LaRue, professeur à Montréal. Il tient son bureau rue Saint-Jacques No. 74.

C. D

Fondée en 1874

La Banque d'Hochelaga

Capital Autorisé $10,000,000.
Capital et Réserve 8,000,000.
Total de l'Actif 75,900,000.

L'Accroissement de la valeur personnelle et de la capacité exécutive de tout individu est une nécessité vitale de notre époque. Quelque soit le régime social sous lequel il vive, l'homme ne peut accroître sa valeur personnelle qu'en autant qu'il est exempt des anxiétés financières par l'exercice d'une **JUSTE ET SAINE ECONOMIE.**

Un **COMPTE D'EPARGNE** à la Banque est la base sur laquelle s'édifie l'avenir.

NOUS SOMMES A VOTRE SERVICE

A. C. CRÉPEAU, Gérant.

A. BLONDIN & Cie,

Plombiers-Sanitaires

Fournaises à l'Eau Chaude et à la Vapeur, Gaz Bains, Water Closets, etc., etc.

SPECIALITES :

Eglises, Presbytères et Communautés Religieuses

ST HYACINTHE, P. Q., CANADA

Duckett & Duckett

ASSURANCES

Pour les Cies North British & Mercantile, London, Liverpool & Globe, Atlas, Northern, Commercial Union, etc.

TAUX SPECIAUX POUR LES EGLISES

TÉLÉPHONE BELL 31. **161 Girouard,**

Pharmacie du Dr J. E. A. Collette

Drogues, Remedes Brevetés. Bandages Herniaires, Articles de Toilette, Parfums, Eponges, Chocolats, Etc., Etc.

Attention spéciale aux membres du Clergé et aux Communautés religieuses

PRESCRIPTION DES MEDECINS REMPLIES AVEC LE PLUS... GRAND SOIN

Le Dr A. P. CARTIER tiendra son bureau de consultation à la pharmacie

Bureaux et Pharmaeie : 197, rue Cascades, Coin Ste-Anne

Téléphone, jour : 348, de nuit : 311.

TEL. BELL 120 RÉSIDENCE 412

J.-B. Dupras

SUCCESSEUR de MM. J.-N. LAPLANTE & CIE

NEGOCIANT en GRAINS et FARINES

...29 rue Laframboise...

EN GROS **MIEL PUR** EN DETAIL

EXTRAIT DU RUCHER DE

Tél 1547 W. **Chs. PELOQUIN, St-Hyacinthe**

ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE CANADIENNE

LANGEVIN & FILS

(Successeurs de La Cie LANGEVIN)

FABRIQUANT UNE LIGNE GENERALE DE BISCUITS

Tel. Bell 197 — 82 RUE SAINT-ANTOINE

ST-HYACINTHE, P Q.

AUX AUTOMOBILISTES

Il nous fait plaisir d'annoncer que nous venons d'ouvrir dans notre établissement un département spécial pour la

Reparation des Automobiles, des Tracteurs et des Engins de toutes sortes

O. CHALIFOUX & FILS, LIMITEE

M.O. DAVID & Cie,
Enrg.
Marchands-Tailleurs
84 et 86 rue St-Simon, St-Hyacinthe
Grand Assortiment de
HARDES FAITES
Habillements faits sur commande à court avis.
Fourrures, Chapeaux et Casquettes

BROUSSEAU & Fils
Marchandises Sèches
et Nouveautés. . .
67 Rue St-François
ST-HYACINTHE
TELEPHONE 30.

J. D. DESROSIERS — ARMAND SEGUIN

Desrosiers & Seguin
MARCHANDS DE
Chaussures, Claques, Valises, Etc.
Téléphone Bell 401 — 143 RUE CASCADES

GUERRE A L'A PEU PRÈS

Jules Fournier faisait consister dans l'à peu près *notre premier défaut national et tous nos sermons et discours de Saint-Jean-Baptiste auraient pu s'inspirer cette année des pages posthumes consacrées à ce sujet dans le tome deuxième de* Mon encrier. *On sait que l'auteur, esprit sagace et généralement pondéré, se servit souvent de l'outrance comme d'une sorte de moyen littéraire, ce qui ne l'empêche point d'être surnommé le Jules Lemaître du Canada. Quand on a biffé une ou deux pages de sa magnifique étude sur la langue, ce qui demeure est excellent. Sans la moindre hésitation, de sa plume acérée des meilleurs jours, il étend à tout le domaine intellectuel et moral, ses justes remarques sur le parler courant de nos compatriotes. Partout dans nos démarches, nos attitudes, notre diction, notre culture, il voit surgir ce mol et visqueux fantôme de l'à peu près ? Ne suffit-il pas, pour lui donner raison, de comparer une lettre commerciale venue de France avec un message de même nature rédigé au Canada ?* Rédigé *paraît ici comme un terme aimable, car l'absence de rédaction proprement dite, le rejet de toute formule onéreuse et polie caractérisent, neuf fois sur dix, le message canadien.* Or le style, c'est l'homme. *Vous avez là le triomphe de l'à peu près et l'un des nombreux cas où le vieil* age quod agis *est chez nous mis au rancart ou faussement traduit par* faites vite et court.

Jules Fournier n'entre point dans le domaine religieux. Là encore, mais à un degré moindre et qui nous laisse sur un plan de supériorité, se révèlent l'esprit de routine, la nonchalance et l'à peu près. A peu près dans les connaissances dogmatiques ou dans l'information positive, témoin ce président d'assises criminelles qui, en un tour de phrase, dévêt un prêtre de son caractère sacerdotal ! A peu près dans les pratiques rituelles et dans la conduite de la vie. On se confesse à peu près et l'on

respecte à peu près le sacerdoce et le lieu saint. On surveille à peu près l'éducation des enfants, soit qu'on la confie trop vite ou trop exclusivement à des professionnels, soit qu'on accepte la louche coopération de la rue et du cinéma. Ce manque d'énergie, de netteté, de composition dans l'attitude religieuse et morale, s'il confine parfois au débraillement, est cependant moins commun chez nous que chez la plupart des autres peuples. Mais il étonne davantage, vu la hauteur de nos principes et la continuité de nos traditions.

L'encrier de Jules Fournier était sans doute aux trois quarts vide et le fond déjà brouillé, quand il essaya de fixer des causes à ce laisser-aller propre à la race et dont se ressent particulièrement notre langage. On constate alors que sa psychologie plus hésitante devient puérile en certain endroit. Ailleurs un préjugé fantaisiste voudrait avoir raison d'un grave point d'histoire. Quand le critique attribue à l'isolement et au climat, la nonchalance, objet de son amertume, personne assurément n'ose y contredire. Mais quand il met en cause l'absence d'un régime militaire au Canada, j'évoque immédiatement son ombre sympathique pour lui demander des explications. N'y a-t-il pas un débraillé militaire plus odieux et plus malsain que le débraillé civil ? Et du point de vue qui nous occupe, la culture physique et les groupements sportifs qui la favorisent, — je les suppose moins tard introduits dans ce pays, — n'auraient-ils point déterminé, chez une partie des nôtres, les mêmes habitudes de précision que l'obéissance des casernes et la discipline des camps ? Enfin cette vieille rengaine d'un clergé national tenant ses ouailles dans l'ignorance pour les mieux assujettir à sa domination, me déconcerte de la part d'un publiciste aussi dégagé: il a dû omettre de relire cette page, lui qui avait en horreur tous les clichés, mathématiques ou autres. Répétons-le donc pour la centième fois: l'Eglise au Canada a été la mère de l'intellectualisme à tous ses degrés. Pour l'implanter sur nos bords, elle a fait tout ce qui dépendait d'elle, sans compter l'impossible. Nous lui devons de ne pas être aujourd'hui, ni par l'éducation ni par l'origine, des tatoués ! Ceux qui le nient conjecturent dans le vide. Nous leur

demanderons des faits et des textes, avant de discuter avec eux. Et ce sera notre façon de combattre l'à peu près *dans le domaine scientifique où son règne toléré signifierait bientôt l'abdication de l'intelligence et quelque chose comme un éboulis de notre personnalité.*

FRA DOMENICO.

LA RELIGION DANS L'ECOLE

Discours prononcé au Congrès des Instituteurs et des Institutrices de l'Ontario par le Très Révérend Père A.-E. Dion, O.P.

L'invitation dont Monsieur le Président a bien voulu m'honorer m'a fait grand plaisir, et je l'en remercie cordialement.

Le sujet proposé, la religion dans l'école, m'est apparu comme une excellente occasion de faire un peu de bien aux instituteurs et aux institutrices catholiques de nos écoles bilingues. Nous avons toujours besoin de mieux considérer les exigences de notre devoir d'état et de mieux voir l'idéal que nous voulons poursuivre... et c'est le but que j'ose me proposer en prenant la parole. Je voudrais vous rappeler 1o que les enfants de notre Province d'Ontario doivent recevoir une forte éducation religieuse, 2o que nous comptons sur vous et 3o comment vous réaliserez cet espoir.

I

Les enfants de notre Province d'Ontario doivent recevoir une forte éducation religieuse.

C'est une nécessité pour toute âme baptisée, et c'est une nécessité plus pressante pour les enfants de cette Province.

Voulez-vous que l'éducation de nos enfants soit ce qu'elle doit être, il faut pour cela qu'elle soit religieuse. Eduquer, c'est d'après l'esprit de la philosophie scolas-

tique, développer les puissances de l'homme, c'est en particulier faire acquérir de bonnes habitudes à son intelligence et à sa volonté. Mais dans l'âme qui a reçu le Saint Baptême, les facultés naturelles sont couronnées de toutes ces énergies supérieures que nous appelons les vertus surnaturelles. Et alors l'éducation n'est plus ce qu'elle doit être, c'est-à-dire, un perfectionnement intégral des facultés, si elle ne développe également les tendances religieuses.

Au nom de la saine philosophie, nous devons donc dire avec Mgr Freppel, que pour nous chrétiens et catholiques, Dieu est le premier et le dernier mot de l'éducation: sa loi domine avec une incomparable puissance cette oeuvre la plus haute et la plus auguste de toutes.

Pour nous comme pour Joseph de Maistre: "tout système d'éducation qui ne repose pas sur la religion ne versera que du poison dans les âmes."

Pour nous comme pour l'illustre homme d'Etat français, Guizot: "il n'y a point d'éducation sans religion, l'âme ne se forme et ne se règle qu'en présence et sous l'empire de Dieu qui l'a créée et qui la jugera."

Pour nous comme pour tous les instituteurs sérieux de tous les temps et de tous les lieux, c'est dans la religion seule que l'éducation trouve sa véritable force pour redresser une nature rebelle, pour combattre des penchants ingrats, pour commander des devoirs difficiles et inspirer des vertus solides. Il faut monter plus haut que l'homme, lorsqu'on veut trouver la raison des devoirs de la vie humaine.

Voilà quels doivent être nos principes en matière d'éducation, quand cette éducation ne s'adresse pas simplement à des enfants mais à des enfants baptisés.

Les enfants auprès desquels vous vous dévouez, doivent recevoir une forte éducation religieuse pour une raison plus spéciale, c'est qu'ils vivent dans un milieu protestant.

Il y a environ quarante ans, le Pape Léon XIII, obligé par les devoirs de sa charge de chercher les causes du mal dont souffrait le monde catholique, signala en premier lieu les infiltrations du matérialisme dans l'âme des enfants. Ecoutez cette voix si autori-

sée: "On se demande avec effroi, disait le grand Pape, ce qui a pu amener de tels excès. Ah! interrogez plutôt cette presse impie, qui du matin au soir n'est occupée qu'à tuer la foi au coeur des adolescents, à leur persuader que Dieu est un vain mot, la religion une pure rêverie, la vie future une chimère, etc..." et Léon XIII proposait comme remède une forte éducation religieuse.

Nos enfants sont-ils à l'abri des infiltrations du matérialisme? nous pouvons l'espérer, car nous sommes en pays chrétien; mais sont-ils à l'abri des infiltrations protestantes? c'est moins sûr. Et prétendre qu'il n'y a pas de danger, c'est oublier les leçons de la philosophie et de l'histoire qui nous affirment que tout homme subit plus ou moins les influences du milieu où il vit.

Les enfants et les jeunes gens de notre Province entendront dire si souvent qu'il n'y a pas tant de différences entre un protestant et un catholique, que les protestants se sauvent aussi bien que les catholiques, qu'ils sont aussi vertueux et même plus vertueux que les catholiques, qu'il ne faut pas croire que ce qui est écrit dans la Bible, ils entendront si souvent ces affirmations protestantes qu'il en restera quelque chose, si une éducation fortement catholique ne leur a pas donné une certaine force de réaction devenue habituelle et instinctive.

Et pour cette raison particulière, à cause du milieu où ils vivent, nos enfants ont besoin de recevoir une forte éducation religieuse, une vraie éducation catholique; ils ont besoin d'apprendre que l'Eglise catholique est la seule vraie Eglise de Dieu, ils ont besoin d'apprendre à être fiers de leur religion, et à être des modèles de citoyens catholiques.

Et de tous ces nobles sentiments, et de tous ces préservatifs, ils ne recevront à l'école les premières impressions et les premiers germes, que si l'éducation donnée est franchement et abondamment religieuse, car selon la belle pensée d'un de nos poètes distingués:

"L'enseignement, c'est l'eau que boit la race humaine.
Si l'Eglise de Dieu n'ombrage la fontaine,
Des reptiles en foule y naîtront sous les fleurs.

Mais l'Eglise y répand le sel de la sagesse
Et toujours sans danger dispense avec largesse
Une eau limpide... aux pèlerins du ciel..."

Donner une forte éducation religieuse, c'est-à-dire, former l'honnête homme en instruisant l'enfant, et de plus, perfectionner l'honnête homme en développant le sens chrétien et catholique, c'est une tâche glorieuse et sublime, et c'est la vôtre, chers instituteurs et chères institutrices.

II

Nous comptons sur vous.

Nous pouvons lire dans l'histoire de la Nouvelle-France que, lorsque la cité de Montréal n'était qu'une bourgade appelée Ville-Marie, survint un jour la nécessité de faire garder l'établissement contre les incursions des Iroquois, car le développement était neutralisé et il y avait danger. Alors une vingtaine de braves se dévouèrent à l'oeuvre du salut commun, et on les surnomma les chevaliers de Marie parce qu'ils montaient la garde autour de Ville-Marie. La cité naissante comptait sur eux, pour sa sécurité et son développement. De la même manière, Mesdemoiselles, l'âme française et catholique des enfants de l'Ontario compte sur vous pour sa préservation et son plein épanouissement.

Nous comptons sur vous, parce que la Divine Providence qui a mis dans vos âmes le goût et le dévouement pour votre oeuvre, vous a, de ce fait, donné une vocation, vous a assigné une mission à remplir.

Nous comptons sur vous, parce que l'Eglise dont la divine mission est d'enseigner aux hommes le chemin du Ciel, vous confère l'honneur de vous associer comme auxiliaires à ceux qui sont chargés d'enseigner la doctrine du salut. Et ainsi par extension, c'est à vous aussi que s'adresse cette parole du Maître: "*Docete omnes gentes*, Enseignez les nations."

Nous comptons sur vous, parce que, de fait, c'est vous que les parents ont choisies pour instruire leurs enfants. Vous êtes les déléguées des parents dans cette tâche de l'éducation religieuse et cela auprès de jeunes

enfants qui ont droit à l'éducation chrétienne et catholique.

"La vie chrétienne, dit S. Thomas, se développe plus aisément, et s'affermit davantage quand elle commence de bonne heure." (III P. Q. 68, art. 9).

C'est dire que le devoir de l'éducation religieuse est plus pressant, auprès des âmes toutes jeunes. Dès que l'intelligence s'éveille, la foi demande l'aliment des vérités surnaturelles. Dès que le coeur désire le bonheur, l'espérance doit orienter ce désir vers la félicité éternelle. Dès que le coeur s'ouvre pour recevoir et épancher l'amour, la charité divine doit trouver l'image de Notre Père du Ciel. Sans doute ce travail surnaturel s'accomplit par l'action mystérieuse de l'Esprit Saint, mais nous pouvons l'aider. Et parce que c'est vous qui êtes auprès des enfants, nous avons le droit de compter sur vous.

III

Comment réaliser nos désirs et notre espoir ?

Il me semble que c'est premièrement, en prenant conscience de votre mission.

Vous ne saurez jamais assez parfaitement combien c'est une noble tâche de travailler à l'éducation des enfants. L'enfant était une chose sacrée pour les moralistes païens; et pour nous, chrétiens, l'enfant, c'est l'héritier du ciel, c'est le frère des anges. Et alors ne sommes-nous pas autorisés à dire, avec S. Jean Chrysostôme, que "l'éducateur est le plus grand des artistes." Et c'est parce que le peintre et le sculpteur ne manient qu'une vile matière et ne lui donnent qu'un semblant de vie, tandis que l'éducateur manie des âmes et excite leurs forces vivantes à la reproduction d'un idéal, dont la perfection immatérielle l'emporte sur toutes les beautés physiques. L'éducateur chrétien forme l'honnête homme et confère la virilité chrétienne. L'honnête homme, le Père Lacordaire se le représentait dans l'image "d'un homme dont le coeur n'a jamais conçu l'injustice et dont la main ne l'a point exécutée, qui non seulement a respecté les biens, la vie et l'honneur de ses semblables, mais aussi

leur perfection morale, qui fut observateur de sa parole, fidèle dans ses amitiés, sincère et ferme dans ses convictions." Et le chrétien viril, vous savez que c'est l'homme vaillamment honnête vis-à-vis des obligations sacrées que Dieu lui impose.

Former l'honnête homme et le chrétien viril, n'est-ce pas une tâche assez sublime, et n'est-elle pas digne de toute l'affection de vos coeurs ?

Comprenez et aimez votre tâche et vous la remplirez parfaitement. "Aimez et faites ce que vous voudrez," a dit S. Augustin. Nous vous disons de même: aimez bien votre tâche et tout sera parfait. Aimez votre tâche, et au lieu de traîner la chaîne du devoir, vous vous y appliquerez avec passion, et, comme un soldat, vous marcherez vers une précieuse conquête; aimez votre tâche, et vous vous sentirez enrôlées dans l'armée d'élite qui prépare l'avenir. Dites-vous que tous les regards se tournent vers vous et vous demandent des hommes honnêtes et chrétiens qui seront plus tard des sauveurs.

S'éprendre de sa mission d'éducatrice est le premier moyen à mettre en oeuvre; pour assurer le succès, il faut lui adjoindre le rayonnement du divin.

L'institutrice a charge d'âmes, et son école est le champ de son apostolat. Si elle veut y former des âmes chrétiennes, il faut que l'atmosphère dont elle entoure ses élèves soit parfaitement chrétienne. Y a-t-il des écoles dans notre Province où tout est sacrifié au savoir et où le savoir se réduit à des connaissances profanes ? Dans cette école, l'institutrice cesse d'être une vraie éducatrice. C'est une mercenaire uniquement préoccupée d'améliorer sa situation, et chargée de faire apprendre la lecture, l'écriture, le calcul, la grammaire, l'histoire, la géographie et enfin le catéchisme. Ce qui manque dans cette école c'est une institutrice vertueuse qui aime assez le Bon Dieu pour créer une atmosphère religieuse. Seule l'institutrice profondément vertueuse pourra, non seulement faire connaître et pratiquer, mais encore faire goûter les choses saintes. Et cette condition réalisée, l'enseignement du catéchisme ne sera pas réduit à une simple récitation, mais il y aura abondance de bonnes explications; les prières seront faites avec une piété sin-

cère et profonde et surtout la sensibilité des enfants sera sans cesse impressionnée par des images religieuses.

Quand on sait que les sens sont les portes de l'âme, et qu'un enfant vit surtout d'impressions, on comprend la nécessité qu'il y a de donner aux enfants de nos écoles une grande abondance d'impressions religieuses: il est sûr que ces impressions premières exerceront une grande influence sur toute leur vie.

Les enfants chrétiens auprès desquels vous vous dévouez ont droit de vivre dans une atmosphère religieuse, et vous, vous avez le devoir de la créer, car notre religion n'est pas seulement une doctrine, mais elle est encore un fait, et elle doit être une réalité vivante.

Au premier siècle de l'Eglise, on amena, un jour, à l'empereur Trajan un chrétien, un vieillard, nommé Ignace. L'empereur l'interrogea sur son nom et sa profession. Je m'appelle Ignace, répondit le vieillard, et je suis Christophore, porte-Christ. Voilà ce que nous sommes, nous chrétiens et catholiques, des porte-Christ. Nous devons porter le Christ dans toutes nos pensées, dans tous nos sentiments, dans toute notre vie. Voilà ce que vous devez être, Mesdemoiselles, pour remplir pleinement votre tâche d'éducatrices chrétiennes. Voilà ce que vous devez être pour que nos institutrices d'aujourd'hui puissent être comparées sous tout rapport avec nos bons maîtres et nos bonnes maîtresses d'autrefois. Voilà ce que vous devez être pour que les enfants de notre Province puissent, plus tard, se reconnaître et penser à vous quand ils liront ces beaux vers de notre poète national:

Si nous avons gardé, pur de tout alliage
Des pioniers français l'héroïque héritage,
Notre religion, notre langue et nos lois,
Nous vous devons encore ces glorieux exploits.

Vous gardiez ce dépôt, source de tous les biens
Où, puisant les leçons des histoires antiques
Nos Pères ont appris ces vertus héroïques
Qui font les nobles coeurs et les grands citoyens.

RETOUR SUR MARIE CHAPDELAINE [1]

Il plaira peut-être aux lecteurs de *la Revue hebdomadaire* de lire, sur *Maria Chapdelaine*, l'opinion d'un critique canadien-français. En France, nous le savons, plusieurs se sont demandé en quelle mesure le "récit" de Louis Hémon est "représentatif", comme l'on dit en Amérique, de la vie qu'il raconte, du peuple qu'il décrit (2).

Les hommages rendus à la tombe de Louis Hémon, le monument élevé à Péribonka, aux lieux mêmes où vécut le romancier, disent assez l'admiration et la gratitude de notre peuple. Cependant, peu de critiques au Canada se sont élevés, à propos de *Maria Chapdelaine*,

(1) Cette étude a paru dans la *Revue Hebdomadaire* de Paris, livraison du 2 avril, sous le titre ainsi modifié par la Direction: *Une opinion canadienne sur Maria Chapdelaine.* De nombreux témoignages prouvent qu'il obtint là-bas un bon accueil, excepté en certain milieu où il parut trop subversif des opinions reçues. La *Libre Parole*, édition du 4 mai, en accepte la teneur, si l'on en juge par la façon dont elle en résume les idées saillantes:

"Nos traditions les plus anciennes revivent ou survivent dans cette France d'outre-mer, qui s'appelle le Canada. Nous aimons à les y reconnaître et cet amour est, sans doute, une des causes du succès prodigieux remporté par cette *Maria Chapdelaine*, dont 350.000 exemplaires ont été vendus en moins d'un an. Que pensent, de ce roman les Canadiens eux-mêmes ? A cette question, l'un d'eux, M. Lamarche, de Saint-Hyacinthe, près de Québec, a répondu récemment dans la *Revue Hebdomadaire*. Hémon n'a pas prétendu peindre ni tout le Canadien, ni même tout le paysan canadien. Il "a voulu camper dans son livre la silhouette du défricheur" et, par le fait, il a restitué "le type du colon primitif". Et M. Lamarche de garantir: "Oui, c'est bien la vie de nos pères, puissamment observée, dans l'unité de son principal resssort, la foi". Ressort qui maintient et meut encore toute la race.

"Ce que les Canadiens regrettent, c'est l'usage abusif, et propre à créer des confusions, de l'expression "le pays de Québec", pour n'en désigner qu'une partie restreinte et spéciale; et c'est aussi la dépréciation du curé et du médecin, dans les types dessinés par Hémon. Mais, enfin, le romancier, bien qu'il ait mal compris le prêtre, a parfaitement vu et rendu l'intime union entre l'existence quotidienne et la foi, qui caractérise et vivifie la mentalité canadienne."

(2) L'auteur de cet article apporte des choses déjà connues, il ne se fait pas illusion, d'un bon nombre de Français, et qui le seront bien davantage le jour où les livres canadiens obtiendront meilleure circulation à l'étranger.

jusqu'aux plus hautes gammes de l'éloge. Le mot de chef-d'oeuvre fut rarement prononcé, et pour une série de motifs franchement explicables. Tout d'abord, on n'a pas cru trouver l'absolue perfection technique dans l'oeuvre de ce romancier encore jeune. On y relevait des erreurs ou équivoques de nature à embrouiller le lecteur peu au courant des choses du Canada; puis, ça et là, en marge de portraits sans ressemblance, comme ceux du médecin et du prêtre, on a cru sentir les pointes de fuyantes ironies sous lesquelles la fibre nationale, quand ce n'était pas la fibre religieuse, a crié. A coup sûr, ces faibles ombres noyées dans l'harmonie soutenue de l'ensemble ne sauraient nous empêcher d'aimer qui nous aime, ni d'applaudir une oeuvre aussi méritoire, la plus belle du genre écrite sur des thèmes de chez nous. Comme tous les lecteurs de France, nous admirons, dans l'auteur de *Maria Chapdelaine*, ce don d'observation large et précise qui, malgré le déchet signalé, projette sur l'écran tant de scènes véridiques, de portraits lumineux, d'aspects fidèles de nos contrées; ce tact de l'écrivain, cet art essentiel d'apercevoir et de coordonner la matière utilisable, parmi l'immense butin du terroir; surtout cette sorte de sortilège poétique qui doucement s'empare de tout notre être, soit que, par l'étroit mélange de la description au récit ou peut-être par un simple procédé de répétition, le romancier verse goutte à goutte et laisse figée au coeur l'inexorable mélancolie des séjours d'hiver à l'entrée du bois sombre; ou soit que, mêlant le vaste monde aux émotions d'une paysanne, il nous tienne suspendus aux faits et dires de celle qui ne

Les ouvrages suivants, canadiens par leur auteur ou par la matière qu'ils traitent, pourraient fournir une suffisante information des choses du Canada. Les titres par eux-mêmes indiquent les oeuvres à caractère scientifique et les autres de lecture plus aisée: F.-X. Garneau, *Histoire du Canada*; Rameau de Saint-Père, *La France aux colonies* (*Acadiens et Canadiens*); Emile Salone, *Colonisation de la Nouvelle-France*; Gailly de Taurines, *La Nation canadienne*; Amédée Gosselin, *l'Instruction du Canada sous le régime français*; N.-E. Dionne, *Samuel de Champlain*; Thomas Chapais, *Jean Talon, le Marquis de Montcalm*; A Rivard, *Chez nous, Chez nos gens*; Lionel Groulx, *la Naissance d'une race, Lendemains de conquête, Vers l'émancipation, Chez nos ancêtres*; Henri Bourassa, *le Canada apostolique*. Tous ces ouvrages sont en vente à la librairie de *l'Action française*, 369, rue Saint-Denis, Montréal, Canada.

fait rien et ne dit rien, mais nous laisse assister à l'émoi de son âme cruellement prise entre le désir de l'aveu et la peur d'un mensonge... D'un mot, les Canadiens font fête au volume avec une spontanéité d'autant plus méritoire que, contrairement à ce qu'y pouvait goûter le peuple de France, il n'apporte à la "race fraternelle" aucun appât d'exotisme, aucune neuve révélation, tout au plus "l'émouvante image où elle se symbolise" (3).

On conteste, il est vrai, parmi les nôtres, la valeur "représentative" du symbole. Quelques-uns même ont, selon moi, trop accentué leurs réserves. Sous prétexte que ce roman ne représente pas toute la race canadienne, ni même la classe entière de nos paysans, des publicistes de chez nous voulurent endiguer la louange. D'autres critiques, mieux inspirés dans leurs notations de détail, semblent méconnaître la portée générale de l'oeuvre en même temps que les lois d'un genre littéraire. Un roman ne saurait être une étude d'ethnographie générale. Et le Canada, un peu comme la France, *c'est tant de choses!* Pour décrire convenablement notre seule vie campagnarde, ce ne serait pas trop du roman des forêts vierges et du roman des *terres faites*. Encore devrait-on doubler la série, si l'on prétendait suivre l'odyssée des nôtres et l'évolution de leurs moeurs à travers l'Ontario et les autres provinces de l'Ouest. Complexe entreprise, à quoi n'eût point suffi, dans sa durée normale, l'existence entière de Louis Hémon. Que ceux-là donc qui s'attendaient de voir le type absolu de la race ou *l'habitant* total coulé dans un moule idyllique en prennent définitivement leur parti: Hémon a voulu camper dans son livre la silhouette du défricheur et, pour cette fois, ne pouvait ambitionner rien d'autre.

C'est déjà beaucoup si le défricheur de Péribonka se rattache en droite ligne au colon de jadis, à cet humple qui, dirigé et soutenu par ses prêtres, a fait la Nouvelle-France. L'histoire est là, témoin de l'exacte hérédité. Peu importent les transformations de détail subies au cours des siècles; la filière n'est point dérangée. Lisez *Chez nos ancêtres* de M. l'abbé Groulx; puis re-

(3) Henri Massis.

lisez *Maria Chapdelaine*, et vous verrez que le paysan décrit par Hémon représente, dans ses traits les plus marquants, le type social du colon primitif. Preuve magnifique de l'étendue et de la justesse de coup d'oeil du romancier. Oui, c'est bien la vie de nos pères, puissamment observée, dans l'unité de son principal ressort, la foi, dans l'imperceptible variété de ses circonstances et de ses accidents. Cette vie allait peut-être sombrer dans l'oubli, le type social lui-même menaçant de disparaître. Et voici qu'une intelligence sympathique, un art consciencieux, souvent raffiné, s'empare de cette vie et de ce type et leur garantit la survivance, portant jusqu'au delà des mers leur souvenir trop effacé. Comment ne pas reconnaître la bienfaisante opportunité d'une telle oeuvre, parue à une époque où déjà nos érudits se hâtaient de consigner dans la petite histoire les menus gestes des anciens, où des revues sérieuses proposaient, ni plus ni moins, l'érection d'un musée, pour y rassembler divers costumes, des ustensiles de ménage, des instruments aratoires, derniers vestiges de l'étroite existence et de la grossière mécanique de ces temps-là.

Est-il d'ailleurs complètement absent du volume, ce "riche cultivateur" formant légion aux fertiles plaines qu'arrosent le Saint-Laurent et ses principaux affluents, ce paysan *moderne* "sachant lire, écrire et compter", bien logé, bien nourri, endimanché de drap fin, taxé de luxe en certains endroits, secondé, autant dire remplacé dans sa tâche, par des machines perfectionnées ? Sans y jouer aucun rôle, on peut dire qu'il tient dans le roman assez large place. L'auteur lui fait de constantes allusions, n'ayant, pour rencontrer le type, qu'à se transporter à Saint-Prime, où habitent les parents de la mère Chapdelaine. L'oreille demeure obsédée des doléances de celle-ci, rêvant sans cesse de beau terrain "planche", d'animaux gras à l'étable, d'alléchants articles dans les vitrines, surtout de pompeuses liturgies dans le temple, avec Yvonne Boilly à l'orgue et Pacifique Simard au lutrin. Mais où la masse de nos agriculteurs rejoint les personnages du roman, — non plus cette fois par mode de contraste, mais en vertu d'une profonde et séculaire

affinité, — c'est dans la fidélité aux vieilles choses apportées de là-bas: langue et culte, chansons et prières, esprit de famille, simplicité de moeurs, hospitalité, gaieté. De savoir que ni le bien-être physique, ni le commerce des villes n'ont pu altérer sensiblement ces empreintes caractéristiques du peuple rural, fait jusqu'à présent le commun orgueil des nôtres et la surprise renouvelée de tous nos visiteurs de France. C'est ainsi que le cadre modeste adopté par Hémon renferme beaucoup plus que nous n'étions en droit d'attendre, et qu'en somme le regard jeté par lui sur nos moeurs canadiennes révèle une intelligente perspicacité.

N'est-ce pas dommage après cela qu'une simple formule amphibologique vienne, d'un bout à l'autre de cet ouvrage, agacer le lecteur indigène et dérouter le lecteur des pays étrangers ? Péribonka avec ses alentours n'est qu'un avant-poste de colonisation situé à l'extrémité nord de la région du lac Saint-Jean, au comté de Chicoutimi-Saguenay. L'espace colonisable demeure immense; il se mesure par des millions d'acres, nous le savons; mais le défrichement ne s'opère que petit à petit, sur divers points. Quelle idée eut alors le romancier, d'appeler constamment "pays de Québec" la parcelle de territoire où ahanent ces bûcherons ! Le danger est que le découvreur d'Amériques, en passe de devenir légendaire, et tout lecteur ignorant ou distrait, finissent par s'illusionner sur le vrai pays de Québec, et gardent de notre belle et riche province le phantasma d'une contrée sauvage, envahie tout l'été de mouches assassines, peuplée de gens honnêtes, mais la plupart illettrés, où les noms propres ont perdu leur sexe, à plus forte raison leur orthographe, où le soir, après l'éreintante besogne, "on appelle encore ça du plaisir": jouer aux cartes en compagnie d'un voisin unique, dans un intérieur enfumé, tapissé de vieux journaux... A propos de l'industrie du bois, Hémon ne va-t-il pas jusqu'à écrire que "pour les hommes de la province de Québec, elle est plus importance encore que celle de la terre"? "—D'octobre à avril, les haches travaillent sans répit", écrit-il, et, de là, il nous brosse une jolie description du travail mercenaire dans les chan-

tiers forestiers. Ici l'équivoque devient presque inoffensive, en vertu même de ses proportions ! L'industrie et le commerce du bois au Canada sont le fait de grosses compagnies marchandes, et parfois d'individus qui achètent du gouvernement des concessions forestières et recrutent leur main-d'oeuvre, soit dans les villes, soit chez les fermiers des environs, où parfois, l'automne venu, l'on compte des bras surnuméraires. Mais la province de Québec, il faut bien le retenir, est avant tout pays agricole. Par une sage prévoyance des ancêtres, le bois fait encore partie du domaine privé. En décembre ou janvier, on y fait quelques entailles pour l'approvisionnement annuel ou en vue d'un commerce insignifiant. A la fin de mars, on saigne l'érable, arbre chéri et respecté, dont la feuille est emblème national. Son eau pure s'épanche goutte à goutte, et la fatigue devient fête et le négoce tourne à l'amusement. Parents et amis, prévenus par téléphone, s'amènent, souvent de très loin, pour la "partie de sucre"; par bandes joyeuses, on monte à l'assaut de la "cabane", et, ma foi, ce sont les citadins qui à leur tour "appellent encore ça du plaisir".

Je note ces détails en guise d'informations, sans faire un grief à l'auteur de son *lapsus calami*. On écrit en hâte, stimulé par l'éditeur qui réclame *de la copie;* on s'éprend d'une formule pittoresque sans y regarder de près... Toutefois, les critiques d'outre-mer ayant épuisé la partie laudative, notre seul espoir d'intéresser, tout en demeurant impartial, c'est encore de formuler nos réserves et d'y joindre nos explications.

Il y a longtemps que Jules Lemaître a signalé aux romanciers des moeurs cléricales la difficulté de saisir une physionomie de prêtre, et les conditions requises dans un domaine où "non seulement les préjugés révolutionnaires, mais les dédains de dilettante empêcheraient d'être clairvoyant et juste". Ces conditions, le critique voulait bien les reconnaître à Ferdinand Fabre et à Ludovic Halévy. Tant de parcimonieuse rigueur ne s'explique que trop. Bien loin d'inoubliables figures sacerdotales, comme il s'en rencontre parfois chez M. Bourget, se place, dans *Maria Chapdelaine*, ce curé quémandeur de messes et, par surcroît, bourreau des âmes. Le

curé de Saint-Henri-de-Taillon ne pèche, à vrai dire, que dans la forme. Le censeur le plus orthodoxe doit admettre la substance de ses avis. Ne point se laisser miner par le chagrin au souvenir de l'audacieux jeune homme enfoui raide sous la neige, prier pour lui quand son spectre se lève, songer au père et à la mère, et à son propre avenir, voilà, certes, un régime de santé pour Maria, le seul qui s'impose. C'est pour l'avoir docilement suivi que, deux mois plus tard, sourde aux promesses de revanche mondaine qu'on lui offre, nous la retrouvons déjà prête à entendre l'émouvant discours des voix. Et donc, son conseiller a raison de lui prescrire un remède énergique. Mais quelle manière, grand Dieu, quelle manière de présenter la potion ! le plus lourdement qu'il est possible... Prétexter l'absence de fiançailles pour mieux persuader l'oubli, n'est-ce pas piétiner sans merci un rêve mort ? Reprocher à celle qui a le deuil incrusté dans l'âme son "tourment peu convenable" et sa "face à décourager toute la maison", et cela du ton d'un homme de loi indiquant la procédure, ou d'un pharmacien énonçant la formule, est-ce bien renouer la tradition du prêtre *bon samaritain,* tel que le Christ l'a voulu, tel que notre histoire l'a connu ?

Je ne m'occupe pas, en effet, de savoir si le curé en chair et en os, le desservant de Saint-Henri-de-Taillon, répondait oui ou non au portrait peu flatteur que Louis Hémon nous en fait. Comme chacun des personnages du roman, il devait représenter un type, voilà tout. Le romancier peut-être a su voir juste et parler franc. En d'autres endroits, fort de son métier, conscient des libertés qu'il autorise, Hémon ne s'est pas fait faute, quand son dessein l'exigeait, de donner aux faits la nécessaire entorse. Nous avions droit au curé idéal, sachant porter dignement le lourd prestige de sa caste; et nous avions droit au médecin sympathique, allié naturel du prêtre, s'appliquant à rehausser le courage chrétien de ceux qui souffrent en même temps qu'à guérir leur mal physique. L'auteur n'y a point songé. Abstention d'autant plus étrange que son instinct de vérité et sa noblesse morale, à défaut de sa foi, l'avaient en d'autres circonstances supérieurement guidé. C'est ainsi

que, dérouté par certaine apparence de dévotion mécanique, au surplus inapte à percevoir une relation profonde entre la piété de ses hôtes et leur quotidienne endurance, il n'en marque pas moins l'inséparable union. "La vie avait toujours été une et simple pour eux: le dur travail nécessaire, le bon accord entre époux, la soumission aux lois de la nature et de l'Eglise. Toutes ces choses s'étaient fondues dans la même trame, les rites du culte et les détails de l'existence journalières tressés ensemble, de sorte qu'ils eussent été incapables de séparer l'exaltation religieuse qui les possédait d'avec leur tendresse inexprimée."

On a reproché à Louis Hémon d'avoir assombri ses héros. Toujours la confusion des genres, et ce pouvoir d'expression illimité que l'on exige du roman. Isolés entre quelques champs découverts et la lisière des bois d'épinettes, privés de tout stimulant social, ces colons ne peuvent exprimer la jovialité facile de la race au même degré que les gens des grands centres. Ils savent encore, malgré tout, rire, chanter, bavarder lentement. Je ne vois pas ombre de "fatalisme" dans leur résignation au dur travail. Une confidence de la mère Chapdelaine devrait dissiper, ce me semble, toute illusion. "Non, Samuel; le bon Dieu fait bien tout ce qu'il fait. Je me lamente... Comme de raison, je me lamente. Qui est-ce qui ne se lamente pas ? Mais nous n'avons pas été malheureux jamais, tous les deux..." Eh ! oui, tous nos paysans geignent ainsi, même quand le blé *vient à pleines clôtures*. L'un d'eux disait à Wilfrid Laurier, qui prisait fort leurs facéties, les citant parfois dans ses discours: "Moi, je reste au onzième *rang* de la paroisse, loin du pain, derrière la viande." Tous nos paysans geignent, mais ceux qui geignent et s'en rendent compte méritent-ils vraiment qu'on les croie teintés de fatalisme ?

Hémon projetait de voyager encore quelques années, en des recoins obscurs de cette planète. Je le vois, tranquille vagabond, sensible et réservé, peu prodigue de son moi, attentif aux moindres imprévus de la vie et des paysages, et partout thésaurisant, profitant sans doute de l'expérience acquise pour concentrer sa vision et po-

lir son style. Puis un jour, il irait, "cinglant vers un sourire", comme le héros de la *Princesse lointaine*, porter à la France de nouvelles productions dignes de son génie, mais qu'aucune école, à plus forte raison aucun clan, n'oserait patronner ni revendiquer. Je doute cependant qu'il eût jamais atteint au même degré d'émotion ou d'intérêt que dans cette oeuvre où l'homme entier, non pas simplement l'artiste ou le touriste, s'adapte sans effort au rythme d'une nation restée fidèle au sang des origines. Et vous, Français, qui pleurez encore ce jeune frère, ne regrettez pas qu'une veine aussi prometteuse se soit tarie au service de notre peuple. Ce peuple mérite bien l'appui de votre gloire, lui qui vous a toujours gardé l'hommage de sa foi.

M.-A. LAMARCHE, O.P.

(St-Hyacinthe, Québec.)

SURSALAIRE FAMILIAL

Durant l'année 1921, les industriels de France ont donné à leur personnel, ouvriers et employés, près d'une centaine de millions de francs à titre de sursalaire familial. Et ils l'ont fait spontanément, sans avoir à céder à aucune pression ou menace de grève. Il s'agit donc là d'une institution dont l'importance est considérable et qui peut avoir, nous l'espérons, l'influence la plus heureuse pour rapprocher employeurs et salariés. Aussi nous a-t-il paru intéressant de l'étudier pour répondre à l'aimable invitation de collaboration qui nous a été adressée par la Direction de cette Revue.

*
* *

Et d'abord quelles sont les origines du sursalaire familial ? Elles ne sont guère anciennes.

Sans doute, si l'on veut, on peut les faire remonter aux controverses, jadis très vives, au sujet du sursalaire familial: les catholiques sociaux insistaient pour que, dans le travailleur, on ne vit pas seulement le produc-

teur, mais aussi l'homme dans toute la force du terme, avec ses obligations familiales.

On peut aussi trouver ces origines dans la "Caisse de famille", organisée par M. Léon Harmel en son usine du Val des Bois : le vénérable patron chrétien ne se borna pas, en effet, à louer l'opportunité clairvoyante des enseignements de Léon XIII, mais il fit mieux et s'efforça de démontrer par la pratique l'efficacité sociale des enseignements pontificaux.

Toutefois, il faut bien reconnaître que, sauf quelques exceptions, sauf surtout quelques administrations publiques, les employeurs s'en tinrent à la conception du salaire économiquement orthodoxe : l'élément familial contiua à ne jouer aucun rôle dans la rémunération du travail.

Mais, la guerre, parmi ses dures leçons, devait mettre en pleine et douloureuse lumière l'importance nationale de la famille, et particulièrement des familles nombreuses. Dès lors, des dispositions légales et des organisations collectives vinrent en aide aux pères et aux mères qui avaient assumé la charge d'élever de nombreux enfants.

Cette tendance se manifesta dans les milieux industriels.

Dans les derniers mois de 1916, et surtout dans le courant de 1917, on reconnut, en France comme en d'autres pays, la nécessité d'accorder des indemnités ou suppléments de salaires pour compenser, dans une certaine mesure, l'accroissement du prix de la vie. Evidemment, pour l'établissement de ces allocations, on ne pouvait équitablement négliger le fait que le bénéficiaire avait une nombreuse famille, la cherté de l'existence présentant pour lui des conséquences très différentes, suivant qu'il avait ou non plusieurs bouches enfantines à nourrir. Et c'est ainsi que le facteur familial commença à intervenir dans la rémunération des travailleurs. On eut alors ce que l'on nomma le sursulaire familial auquel aujourd'hui on donne plus souvent le nom d'allocations familiales.

Dès la fin de l'année 1916, sur l'initiative d'une maison de Grenoble, — la maison Joya, dirigée par M. Ro-

manet, — la majeure partie des industriels du Dauphiné accordèrent à leurs ouvriers, pères de famille, ayant des enfants en bas-âge, une prime mensuelle dont le taux varia, suivant les établissements de 0 fr. 20 à 0 fr. 50, par jour et par enfant ayant moins de 16 ans révolus. Inutile de dire que cette décision spontanée fut très favorablement accueillie par les travailleurs de cette région qui, depuis le début de la guerre, avait vu son industrie s'accroître considérablement.

Peu à peu, la prime familiale s'égalisa entre les diverses firmes. Mais on ne tarda pas à reconnaître que ce système risquait d'aller à l'encontre des intentions généreuses de ses promoteurs: il pouvait arriver, en effet, que des chefs d'industrie, pour ne pas augmenter leurs charges financières, s'arrangeassent de façon à ne pas prendre les ouvriers ayant une nombreuse famille, ou bien à les prendre en nombre aussi restreint que possible. De la sorte, *le remède eut engendré un mal plus grand que celui contre lequel on voulait lutter.*

Aussi les métallurgistes dauphinois constatèrent-ils assez vite que cette organisation individualiste était défectueuse, précisément parce qu'elle était individualiste, et qu'il fallait lui substituer une organisation collective. A cet effet, au mois de mai 1918, ils constituèrent une caisse commune qu'ils appelèrent *Caisse de compensation des indemnités et allocations familiales.* C'est là ce qui permit à l'institution du sursalaire de se développer rapidement et grandement.

Le principe essentiel de cette Caisse de compensation est que les contributions de chaque maison affiliée au "Syndicat des constructeurs-mécaniciens et fondeurs de l'Isère", doivent être proportionnelles au chiffre de son personnel. En prenant pour base les résultats de l'expérience, on estima qu'il fallait demander à chaque employeur 10 francs par ouvrier à son service. Moyennant ce versement, chaque patron reçoit le montant total du sursalaire familial qu'il donne mensuellement à son personnel. Dès lors, *un employeur n'avait plus un intérêt financier à refuser d'embaucher un ouvrier ayant des charges de famille, et, par là, on a obvié au danger que présentait la primitive organisation individualiste.*

Ainsi compris et appliqué, le principe du sursalaire familial est digne d'être loué en tous points. L'institution de la Caisse de compensation concilie, très heureusement, en effet, les différents intérêts en présence: tout ouvrier reçoit d'abord un salaire exclusivement déterminé par la qualité et la quantité du travail fourni, et ainsi est observée, dans ce qu'elle a de légitime, la formule: "A travail égal, salaire égal". Mais, d'autre part, on donne à cette formule le complément et le correctif indispensables: si l'équité réclame que le même travail soit rétribué de la même manière, quelle que soit la condition de celui qui l'accomplit, elle réclame aussi, non moins impérieusement, que l'ouvrier, laborieux et capable, puisse trouver dans son travail le moyen régulier de subsistance pour sa femme et ses enfants.

* * *

L'institution du sursalaire familial qui n'a pas encore cinq années de date, s'est extrêmement développée en France et continue d'ailleurs à se développer, car on apprend très souvent la création de Caisses de compensation dans des industries ou dans des régions qui n'en possédaient pas encore.

Il y a deux ans, le Ministère du travail ouvrit une enquête sur ces Caisses et, au 31 août 1920, date où l'enquête fut close, on connaissait officiellement l'existence de 35 de ces organismes. Mais, depuis lors, beaucoup d'autres se sont créées et aujourd'hui ce nombre est plus que doublé.

Ces Caisses, nombreuses, comme on le voit, sont également fort diverses, non point dans leurs principes directeurs qui sont partout les mêmes, mais dans les détails de leurs réglementation. Nous ne pouvons entrer dans l'examen minutieux de ces diversités; nous noterons seulement les trois ou quatre principales d'entre elles.

Il y a d'abord d'assez grandes différences en ce qui concerne les ressources financières. L'avoir des Caisses est, avant tout, constitué par le produit des cotisations patronales; certaines prévoient, en outre, un droit d'en-

trée, ainsi que la constitution d'un fonds de réserve destiné à suppléer à l'insolvabilité des adhérents.

Pour fixer le montant de la cotisation patronale, les Caisses prennent en considération l'un des trois éléments suivants: soit le nombre d'heures ou de journées de travail effectivement fournies, ou bien enfin le total des salaires payés par l'établissement adhérent.

Dans presque toutes les Caisses, le patron paye lui-même le sursalaire à son personnel. et, à intervalles réguliers (tous les mois ou tous les trimestres), le règlement de sa cotisation à la Caisse se fait par compensation avec le montant des allocations familiales qu'il a versées.

Pour tout ce qui touche à l'emploi des ressources, l'on constate une aussi grande diversité entre les statuts des différentes Caisses qu'en ce qui concerne la nature et la quotité de leurs ressources financières.

Il est des Caisses qui accordent des allocations lors des naissances et des primes d'allaitement, et d'autres qui n'en accordent point. Même variété en ce qui concerne le montant des allocations octroyées pour les enfants, et les conditions imposées aux attributaires.

Ordinairement, les Caisses ne font aucune différence entre les diverses catégories d'employés et d'ouvriers pour l'octroi des allocations. Sauf deux, toutes les Caisses mettent les étrangers au bénéfice de ces avantages financiers. Quelques-unes déterminent — et diversement, — le maximum de salaire ou de traitement au-dessus duquel disparaît tout droit aux allocations.

Une décision particulièrement intéressante est celle prise par les Caisses de Dijon et de Paris aux termes de laquelle l'allocation continue à être versée pour l'enfant dont le père meurt étant au service d'un établissement affilié: cette décision est de nature à donner aux salariés, pères de famille, courage et confiance en l'avenir.

Il y a donc, comme on le voit, une extrême variété de détails dans les règlements des différentes Caisses. Au cours de la "Journée du Sursalaire", qui s'est tenue, à Lille, en décembre 1920, sous la présidence de M. Isaac, alors ministre du Commerce, on a créé un organisme destiné à établir et à maintenir des rapports constants

entre les diverses Caisses de compensation. Il est possible que cette organisation fasse disparaître quelques divergences; néanmoins, il est probable que chaque Caisse conservera toujours sa physionomie particulière.

L'aide apportée par le sursalaire familial aux salariés est des plus appréciables: l'an dernier, comme nous l'avons dit, *le montant des primes et des allocations qui ont été payées n'a pas été très loin d'atteindre la centaine de millions.* Il s'agit donc bien là d'une institution dont la portée est considérable. De plus, pour apprécier à sa juste valeur le secours matériel fourni par ces allocations aux pères et aux mères de famille, il convient de ne pas oublier que ces allocations viennent s'ajouter à un salaire normal, équitablement déterminé par la quantité et la qualité du travail fourni.

* * *

Ce n'est pas seulement dans l'industrie que le sursalaire familial se développe, mais il commence à s'introduire à la campagne.

A titre d'exemple, je retracerai la brève, mais intéressante histoire de la *Caisse agricole de sursalaire familial de la région bordelaise.*

Cette Caisse fut fondée en avril 1920 sur l'initiative du "Syndicat des grands crus classés du Médoc". Une Commission, sous la présidence de M. le comte de Ferrand, qui est à la tête du Syndicat, décida en principe, la création de l'Institution du sursalaire et l'établissement d'un organisme de compensation, tout comme la chose se pratique dans l'industrie.

Mais la Commission fut assez embarrassée pour établir la base sur laquelle devait être calculée la contribution de chaque adhérent.

Il était difficile de se fixer sur un pourcentage prélevé sur le total des salaires mensuels, car la comptabilité agricole, qui est loin d'être unifiée comme la comptabilité industrielle, ne s'y prête guère. Le fait fréquent de payer en nature une partie des salaires est un autre obstacle à ce mode de taxation.

La surface cultivée ne pouvait pas davantage être prise comme base de la cotisation, ainsi que cela se pratique dans la Caisse de sursalaire agricole de l'Ile-de-France. Les vignes du Bordelais, qui exigent un personnel très nombreux, voisinent avec des régions de bois et de landes qui n'en demandent pour ainsi dire point. Il aurait donc fallu établir des classes diverses de cotisations suivant le mode de culture, ce qui eût été une extrême complication.

Il parut donc plus simple de proportionner la cotisation de chaque adhérent au nombre de salariés, hommes et femmes, occupés en permanence par lui. On est arrivé ainsi à demander à chaque propriétaire une cotisation mensuelle de 3 francs par ouvrier constamment employé sur ses terres.

Moyennant cette cotisation, la Caisse a pu donner les allocations suivantes: 10 francs pour un enfant, 30 francs pour deux, 45 francs, 65 pour quatre, 85 pour cinq et 120 francs pour six. Dès la première année de fonctionnement, la Caisse a distribué 53.000 francs de sursalaire, apportant ainsi un appui efficace aux familles nombreuses de cutivateurs. Désormais quand on dira que le vin de Médoc est l'un des meilleurs vins du Monde, on devra ajouter qu'il est aussi le plus social !

Ainsi donc, en France, dans l'industrie et dans l'agriculture, dans les régions et les milieux les plus divers, la très heureuse et généreuse institution patronale du srsalaire familial se développe pour le bien véritable de la nation et de la paix sociale. En Belgique, en Hollande et en Suisse, on a commencé à l'organiser. Il est à souhaiter qu'elle s'établisse et s'étende dans tous les pays, sous les modalités qui conviendront le mieux à chaque peuple.

MAX TURMANN.

"Causeries", mai 1922.

LA GRANDE ARTISTE

LES OBJECTIONS CONTRE LE ROLE ARTISTIQUE DE L'EGLISE

(*suite*)

SAINT BERNARD

Pour plusieurs, saint Bernard, ce pieux moine "tout de sucre et de miel," comme disait quelqu'un de jadis, ne serait, lui aussi, qu'un barbare iconoclaste, un Vandale, et l'on cite à l'appui d'un pareil jugement cette fameuse *Apologie* ou *Lettre* dont on a tant abusé, sur le faste des moines de Cluny.

D'abord, il importerait d'observer que cet écrit ne s'adresse pas à l'univers, pas même à l'Eglise, pas même aux moines de Cluny personnellement, mais à Guillaume, abbé de Saint-Thierry près de Reims qui, lui, jugera s'il faut le communiquer ou non aux intéressés; que dans ce même écrit, composé de treize chapitres, un seul, l'avant-dernier, parle, non pas d'art proprement dit, mais des abus de l'art, ou plus justement des extravagances inouïes qu'on se permet sous ce couvert, les douxe autres traitant des rapports de charité fraternelle qui doivent exister et de fait existent entre Clairvaux et Cluny; des principaux devoirs de la vie religieuse; de l'austérité qui lui est essentielle, de la sobriété, de l'esprit de pénitence et de pauvreté, de la préférence qu'il faut accorder aux exercices spirituels sur les exercices corporels, etc. L'abbé de Clairvaux n'a jamais blâmé, ni publiquement, ni intérieurement, le genre de vie (*modus vivendi*) des Clunisiens; il le proclame saint, digne d'honneur, tout brillant de chasteté (*modus vitae est sanctus, honestus, castitate decorus, discretione praecipuus*), et, "m'accusera-t-on, dit-il, de condamner ou de mépriser ceux que j'exalte ainsi (*Egone vel damno vel despicio quem sic praedico*)?" Seulement, tout n'est pas parfait même chez les meilleurs, et dans les monastères en général — celui de Cluny n'est pas seul en cause —

l'esprit des fondateurs a-t-il gardé partout son emprise ? Eux, si simples, si austères, auraient-ils autorisé, auraient-ils toléré tant de "vanités et de superfluités" à table, dans les vêtements, les équipages, les constructions ? Et ici vient le fameux texte qu'il faudrait citer dans l'original, mais que nous traduisons pour les jeunes, puisque c'est pour eux surtout que nous écrivons — traduction partielle cependant :

"Je passe à des désordres plus importants et qui ne paraissent moindres que parce qu'ils sont passés en usage. Je ne parle point de la hauteur excessive des églises, de leur longueur démesurée, de leur larguer superflue, des ornements somptueux, ni des peintures trop curieuses qui, en attirant les regards, empêchent les sentiments de dévotion..."

Il cite un vers de Perse :

Dicite, Pontifices, in sancto quid facit aurum ?

"Dites-moi, ô Pontifes, ce que fait l'or dans le sanctuaire ?" — "Et moi, continue-t-il, je vous le demande : "Dites-moi, pauvres du Christ, ce que fait l'or dans vos sanctuaires ? Il n'en est pas des moines comme des évêques. Les évêques, débiteurs des sages et des insensés de ce monde, peuvent se parer d'ornements corporels, mais nous qui avons renoncé au monde et à tous ses biens pour le Christ, qui devons traiter comme balayure tout ce qui flatte les yeux, l'ouïe, l'odorat, le goût, le toucher, et toute délectation des sens, et cela pour gagner le Christ, quelle dévotion prétendons-nous réveiller, quel fruit produire (avec tout notre apparat) ?"

(Dans l'église), "les yeux se repaissent de voir les reliques couvertes d'or, et on ouvre aussitôt sa bourse. on montre un excellent tableau d'un saint ou d'une sainte, et on le croit d'autant plus sacré qu'il a plus d'éclat, et en même temps que le fidèle s'avance pour le baiser, il admire bien davantage la beauté du tableau ou du reliquaire qu'il n'en révère la sainteté. De plus, on suspend dans l'église, non pas des couronnes, mais des roues de pierres précieuses, entourées de lampes non moins brillantes par l'éclat des pierreries qui y sont entremêlées. Au lieu de chandeliers, on voit de grands arbres d'airain, d'un poids extraordinaire et d'un travail mer-

veilleux, qui ne sont pas plus éclatants par les lumières qu'ils portent, que par les gemmes qui les enrichissent... O vanité des vanités !... L'église est éclatante dans ses murailles, et elle est *nécessiteuse dans ses pauvres;* ses pierres sont revêtues d'or, et ses *enfants délaissés dans leur nudité !* Pourquoi du moins ne respectons-nous pas les images des saints gravées sur le pavé que nous foulons aux pieds ? Ici on crache dans la bouche d'un ange; là les traits d'un saint s'effacent sous les pieds des passants (*Saepe spuitur in ore angeli, saepe alicujus sanctorum facies calcibus tunditur transeuntium*).—Si l'on n'a point égard à la sainteté de ces images, au moins devrait-on *épargner la beauté des couleurs.* Pourquoi embellissez-vous ce qui doit être gâté au premier jour ? Pourquoi peignez-vous avec la main ce qu'on doit effacer avec les pieds ? De quoi servent ces belles peintures exposées à la souillure d'une poussière continuelle ? En un mot, à quoi bon toutes ces choses chez des pauvres, des moines spirituels ? A moins qu'on n'emprunte pour répondre ces paroles du prophète: "Seigneur, j'ai aimé la beauté de votre maison, et le lieu où réside votre gloire (Ps. XXXV, 8)." En ce cas je consens volontiers, et je veux bien qu'on se serve d'images dans l'église, puisque dans cette rencontre, quoiqu'elles soient préjudiciables aux personnes vaines et curieuses, elles ne le sont pourtant point aux simples et aux dévôts."

La fin de la lettre est surtout intéressante: "Que viennent faire dans les cloîtres des singes immondes, des lions ou des tigres féroces, des centaures monstrueux, des demi-hommes (*semihomines*), des soldats qui se battent, des chasseurs qui sonnent la trompette, une tête sur plusieurs corps, un corps avec plusieurs têtes, des quadrupèdes à queues de serpents, des poissons à queues de quadrupède ?" L'énumération continue, et saint Bernard pense que les moines ont bien plus envie de lire les marbres que les manuscrits (*et magis legere libeat in marmoribus quam in codicibus*), plus envie de passer le jour à contempler tout cela qu'à méditer la loi de Dieu. Et voici le mot final: "Au nom de Dieu ! Si on n'a pas honte de tant d'inepties, qu'on ait honte au

moins de tant de dépenses extravagantes (*Pro Deo ! si non pudet ineptiarum, cur vel non piget expensarum*) !

L'objection des adversaires tient-elle encore ? Où trouver dans tout ce chapitre, un mot qui condamne l'art en tant qu'art ? Au demeurant l'Abbé de Clairvaux est trop modeste, lui "petit bout d'homme" (*miser ego homuncio*), absolument sans noblesse aucune (*de umbra nostrae ignobilitatis*), pour sortir de son "ombre" et traiter un si haut sujet; mais lui, moine, il se permet de penser, espérant bien par là ne pas manquer de respect aux "lumières du monde" (*mundi luminaribus*), que des moines comme lui, voués à la simplicité, à la pauvreté, ne doivent pas, en fait d'art ou à propos d'art, pousser l'abus jusqu'à la surcharge, l'exagération encombrante, l'extravagance pure et simple, et répétons son mot à lui-même, jusqu'à l'ineptie absolue.

En passant, et avec le goût qu'il manifeste pour la simplicité, nous le soupçonnerions d'avoir été un peu artiste, au moins cela. Quoi qu'il en soit, c'était un grand coeur: un grand coeur pour les pauvres, et vous avez remarqué que toute la splendeur des églises ne lui cache pas leur "nudité". Ainsi autrefois — permettez ce souvenir —, Jean Chrysostome et d'autres saints docteurs, sans condamner l'art ni les artistes, réprouvaient ces prodigalités insensées qui mettaient aux doigts et aux oreilles de certaines femmes chrétiennes "ce qui eût suffi à nourrir cent familles pauvres pendant plusieurs années." Et pour revenir à saint Bernard, homme de coeur, il en a, on le voit bien, pour les images qui font du bien aux âmes pieuses, puisqu'il les veut dans l'église, même si elles sont préjudiciables à la vaine curiosité; il en a tant qu'il voudrait épargner jusqu'à la "beauté des couleurs". Nous ne savons rien de plus tendre ni de plus joli que ceci: *Si non sacris ipsis imaginibus, cur vel non parcitur pulchris coloribus ?*

Un dernier mot, et ce sera pour ceux qui ne seraient pas encore convertis. Il y a bien de l'apparence que cette *Apologia ad Guillielmum* resta lettre morte, aussi morte qu'elle est désormais immortelle, sans jeu de mots. On se demande si les protestations du saint Abbé de Clairvaux furent entendues à Cluny et dans

les couvents cisterciens en général, puisque là même, assure M. Muntz, "il fallut à chaque instant renouveler les prohibitions (1)". Scandale ou non, l'histoire se répétait de ces premiers chrétiens qui, en matière d'art, n'écoutaient pas les conseils pourtant si sages de leurs évêques.

Enfin, si l'on veut mettre encore ici les choses au pire, si vraiment saint Bernard "a paru dédaigner un aspect de la vie qui ne méritait pourtant ni dédain, ni blâme", on sait que les protestations de Pierre le Vénérable et de Suger atténuèrent l'effet du langage peut-être exagéré de cette grande âme.

C'est deux contre un.

SAVONAROLE

Un autre ennemi de l'art, et féroce, littéralement, celui-là ! Nous osons soutenir, nous, "petit bout d'homme" à notre tour, que Savonarole a prêché contre la luxure, simplement. Subsidiairement, il a prêché contre l'impudeur, l'insolence des artistes qui peignaient la Sainte Vierge sous les traits de leurs maîtresses: "Voilà les idoles que vous mettez dans le temple de Dieu. Ces images que vous faites peindre sont les images de vos dieux (lisez déesses)... Croyez-vous que la Sainte Vierge était vêtue comme vous la représentez ? Je vous dis qu'elle était vêtue comme une pauvre femme, simplement, et à peine laissait-elle entrevoir le haut de son visage. De même était vêtue sainte Anne. Et vous, vous donnez à la Vierge des habits de courtisane. Voilà comment le culte divin est profané (2)". — Où est le barbare, et comment reprocher au *frate* le plus élémentaire sentiment des convenances. L'église serait-elle un lupanar ?

Et encore, si vous en avez le goût: "Les figures représentées dans nos églises sont les livres des femmes et des enfants. Il faudrait donc avoir plus de scrupules que les païens. Les Egyptiens ne laissaient peindre au-

(1) *Etude sur l'histoire de la Peint. et de l'iconogr.*, p. 45.

(2) *Prediche de fra Hieronymo per Quadragesima*, Venise, 1519, fol. 89.

cune indécence. On devrait d'abord faire disparaître les figures déshonnêtes, et ensuite ne pas admettre des compositions qui provoquent le rire par leur médiocrité. Il faudrait que, dans les églises, *les maîtres distingués peignissent seuls*, et seulement aussi des choses honnêtes." Où est le proscripteur du grand Art ?

Le *bruciamento* de 1497, dont on a tant parlé, s'appelait le "bûcher des vanités", et c'était bien dit. Il avait sept étages et probablement les "trente brasses" qu'on lui donne. Au matin du sacrifice, des enfants passèrent par les maisons, faisant la réquisition des objets condamnés — sept catégories: 1, Vêtements impudiques; 2, Statues et tableaux impudiques; 3, Cartes, dés, jeux de hasard; 4, Instruments de musique; 5, Articles de toilette — les érudits mentionnent: velours de Gênes, flacons d'essence de Naples, miroirs biseautés de Vénise (le grand dommage !); 6, Livres luxurieux; 7. Masques, déguisements, dominos, accessoires de bals et de fêtes — bref et rien que cela, l'impureté de la vie, de la païenne vie florentine de ce temps-là.

Savoranole avait son esthétique — nous y reviendrons—, une esthétique sans doute plus haute que le "déshabillé", celle que lui avait enseignée l'école des *Trécentistes*, c'est-à-dire l'école de Nicolas de Pise, Cimabué, Giotto, Taddeo Gaddi, Giottino, Orcagna, devenue ensuite l'école plus parfaite de Fra Angelico, et de ses élèves ou imitateurs: Gozzoli le Florentin, Gentile da Fabriano, Massaccio, Zanobio Strozzi, et il l'avait trop chaudement défendue pour ne pas se créer des admirateurs vrais et même quelques disciples. Il n'est pas vrai que "dans le revirement général de la Renaissance, un seul artiste, Baccia della Porta (fra Bartolommeo), séduit par les théories du fougueux Girolamo, y demeura fidèle." La vérité est que Savonarole déjà admiré, exalté par des hommes tels que Pic de la Mirandole, Ange Politien, par le poète platonicien Bonivieni, par le philosophe Marsile Ficin, par l'historien François Guichardin, pouvait bien l'être aussi et l'a été en effet par des artistes. Parmi les partisans de son esthétique, et par conséquent de l'art chrétien véritable, il faut, à part fra Bartholommeo, compter le Pérugin,

Lorenzo di Credi, Sandro Botticelli, Michel-Ange lui-même; les miniaturistes Monte di Giovanni, fra Eustachio, fra Benedetto, l'architecte Simone Cronaca, les sculpteurs Andrea della Bobbia, les graveurs Baldini et Giovanni delle Corniole. Nous avons nommé Michel-Ange. "Michel-Ange, dit ici M. Muntz, fut-il en relations personnelles avec Savonarole ? Toujours est-il qu'il resta sa vie durant attaché à sa doctrine, et qu'il en devint le plus sublime interprète : ce qui avait déprimé les âmes faibles se changea chez lui en force et en éloquence." Et Raphaël ? Raphaël, si épris qu'il ait été de la beauté faite de chair, a cependant représenté le même Savonarole parmi les docteurs de l'Eglise dans sa *Dispute du Saint-Sacrement*, admirable "témoignage d'une âme naturellement chrétienne", chrétienne par l'idée, si elle ne le fut pas toujours par le coeur et par les sens.

Est-ce là le cortège d'un ennemi des beaux-arts ? Et comment donc, M. Muntz, pourtant un admirateur au fond, a-t-il pu commettre cette phrase qui est un mensonge et une injure et autre chose, surtout dans les mots qui la terminent: "Jérome Savonarole parut, et réformateur implacable, il proscrivit à la fois l'épicurisme intellectuel et le bien-être, le naturalisme qui avait *renouvelé l'art* (quel renouveau !), le classicisme qui l'avait ennobli."

Solennelle ânerie ! Mais ce qu'on a lu précédemment en fait justice. Il y a certes beaucoup à dire sur le bûcher de 1497, et l'on en parle en effet toujours comme de je ne sais quelles horribles funérailles où les chefs-d'oeuvre du temps auraient en masse disparu de la scène. Et cependant, malgré tous les efforts des ennemis jurés du monachisme et des Inquisiteurs (lisez *Dominicains*), il n'a jamais pu être prouvé qu'une seule oeuvre d'art importante ait été détruite en ces chaudes journées de mysticisme populaire. D'ailleurs, y en eût-il eu, il ne faut pas juger les actes des siècles passés d'après les idées du nôtre. Et à ce propos, ne sait-on pas avec quelle facilité les Italiens de la Renaissance, enivrés par une production artistique surabondante, détruisaient les oeuvres d'art anciennes ? N'avouerons-nous

pas nous-mêmes que, un jour, l'administration du Vatican faisait passer à la chaux les fresques à peine séchées du Pérugin, pour préparer des murs nouveaux au pinceau de Raphaël ? Elle avait tort, dira-t-on, et nous serions nous-même tenté de le penser, mais alors elle avait tort de faire de la place à Raphaël, car enfin il lui fallait de la place, et il n'y avait que celle-là.

LE CONCILE DE TRENTE ET MOLANUS

M. Emile Mâle nous semble ici moins juste, moins religieusement inspiré qu'il ne l'est d'habitude. Voici un premier passage tiré de *l'Art religieux du XIIIième siècle en France* (p. 2) :

"L'Eglise rougit des chères légendes qui avaient bercé la chrétienté pendant tant de siècles. Le concile de Trente marque la fin des vieilles traditions artistiques. Dans son *Traité des saintes images*, livre tout plein de l'esprit du concile, le théologien Molanus montre qu'il n'entre plus dans le génie des oeuvres du passé.

Deuxième passage, celui-ci tiré de *L'Art religieux à la fin du moyen-âge* (p. IX) : "Le moyen-âge finit le jour même où l'Eglise le condamna. En 1563, dans leur dernière séance, les théologiens du concile de Trente prononcèrent des paroles menaçantes. Ils laissèrent entendre que l'art chrétien n'était pas toujours digne de sa haute mission, et ils jugèrent que l'Eglise ne devait plus permettre qu'un artiste scandalisât les fidèles par sa naïveté ou son ignorance. Voilà l'arrêt de mort de l'art du moyen-âge. Demander ses titres à notre vieille iconographie, c'était la condamner presque tout entière. Et, en effet, peu d'années après le concile, toutes nos traditions commencèrent à disparaître les unes après les autres. On vit le grand arbre qui avait donné tant de fleurs languir, se dessécher, et mourir."

Troisième passage, même ouvrage (page 529) :

"Au moment où disparaissait le théâtre chrétien, l'Eglise annonçait l'intention d'exercer sur les oeuvres d'art une exacte surveillance. En 1563, le concile de Trente, dans sa vingt-cinquième session, qui fut la dernière, parle en ces termes des statues et des tableaux

qui doivent désormais décorer les églises." — Nous dirons plutôt nous-mêmes comment il en parle.

Suite de la citation: "C'est ainsi que, à la fin du XVIème siècle, nos artistes se trouvèrent tout d'un coup sans traditions en face des sujets chrétiens. Leur orgueil sans doute en fut flatté, car l'Italie leur avait appris qu'un grand artiste ne doit rien qu'à lui-même, mais l'art chrétien n'y gagna pas. Il y avait dans la tradition qui mourait plus de poésie, de tendresse et de douleur qu'un homme, eût-il du génie, n'en pouvait mettre dans son oeuvre."

Quatrième passage, même ouvrage (p. 536). Vous voyez qu'on insiste.

"Privé de la poésie des symboles, le nouvel art religieux sera également dépouillé de la poésie des légendes. L'art du moyen-âge avait vécu de songes. Une moitié au moins des chefs-d'oeuvre que nous admirons dans nos églises fut inspirée par des fables. Ces légendes avaient été plus fécondes et plus bienfaisantes que n'importe quelle histoire, au temps où elles étaient tenues pour authentiques, mais ces temps étaient passés."

Cinquième passage, même ouvrage (p. 537):

"Molanus est plus audacieux encore (sous-entendu: que le concile de Trente); il ose avouer que dans la vie de la Vierge, telle que les artistes la racontent, tout n'est pas à l'abri de la critique... etc."

Sixième passage (p. 541), et nous parlions en effet d'insistance:

"Il fallait que l'art du moyen-âge succombât. Son charme était d'avoir gardé la candeur de l'enfance. Son charme était le regard limpide de ses jeunes saintes. Cet art ressemblait à l'Eglise du moyen-âge elle-même, à la foi qui ne discute pas, mais qui chante."

Ainsi donc, au XVIème siècle, l'Eglise "rougit de ses vieilles légendes", autrefois pourtant si chères; l'Eglise "condamna un jour le moyen-âge"; les artistes avaient "scandalisé les fidèles"; le concile de Trente prononçait "l'arrêt de mort de l'art du moyen-âge"; il a tué les "chères légendes," tué la "poésie des symboles", tué jusqu'aux "traditions de l'art." C'est écrit, et l'on voudrait que ce ne fût pas par un homme d'ordinaire mieux

informé, plus juste, et que l'on prendrait presque partout ailleurs pour un ami. Rien ne nuit plus à l'Eglise que ces prétendus regrets de ses prétendues fautes, et mieux vaut, tout compté, l'attaque ouverte, brutale, que ces doucereuses complaintes.

Prétendue faute, en effet, car où donc, dans le canon du concile relatif aux images, trouve-t-on un mot qui soit l'arrêt de mort des "chères légendes", des traditions de l'art, de l'art médiéval lui-même ! A vrai dire, il n'y est question ni de moyen-âge, ni de légendes, ni de traditions, ni même d'art proprement dit. Volontiers nous citerions ce texte malgré sa longueur, s'il n'était si facile à trouver. Le décret comprend trois parties: la première précise le culte des images, jusqu'où il peut et ne peut pas aller; la deuxième en explique l'utilité; la troisième en règle disciplinairement l'usage. Le concile s'attache d'abord à écarter du culte des images toute superstition païenne, car le paganisme a toujours survécu quelque part, survit encore. "Les païens, dit Bossuet, croyaient pouvoir renfermer la Divinité dans leurs idoles; selon eux, le secours divin était attaché à leurs statues, qui contenaient en elles-mêmes la vertu de leurs dieux: touchés de ces sentiments, ils y mettaient leur confiance, ils leur adressaient leurs voeux et ils leur offraient leurs sacrifices... Le concile a rejeté toutes ces erreurs de notre culte" (1).

Voilà pour le culte. L'utilité est trop évidente pour qu'on y insiste beaucoup; elle a été mise en évidence par les précédents conciles, surtout le deuxième concile de Nicée, à savoir en deux mots: que nous devons un culte à Notre Seigneur, à la Sainte Vierge et aux Saints, et que l'honneur rendu à leurs images, remonte aux originaux, aux prototypes eux-mêmes (*refertur ad prototypa*).

Pour ce qui est de l'usage, ce qui veut dire ici en même temps le mode de représentation, les Pasteurs, d'abord, expliqueront aux fidèles le sens des saintes images quand ce sera nécessaire; ensuite et surtout, ils se garderont d'en placer aucune dans leurs églises qui

(1) Bossuet, *Culte des images, Oeuvres compl.*, Bloud et Barral, T. III, p. 71.

rappelle un dogme erroné ou puisse égarer les simples; qui soit insolite, c'est-à-dire contraire aux traditions reçues pour le sujet, "à moins que l'évêque ne l'ait approuvée," — concession bien large en vérité. Le décret veut encore — et comment s'en étonner ? — qu'on évite dans les images toute impureté (*omnis lascivia vitetur*), qu'on ne leur donne pas des attraits provoquants (*procaci venustate non pingantur*). C'est déjà tout, et serait-ce, par impossible, déjà trop ? Serait-il déraisonnable qu'une Madone, par exemple, fût traitée comme un sujet religieux, puisque c'en est un dans toute la force du terme ? Qu'on parle d'un arrêt de mort pour la lascivité, à la bonne heure ! d'un autre pour les nouveautés ridicules, le grotesque, passe encore ! mais rien de cela n'est de l'art, évidemment !

Et ce pauvre Molanus ! l' "audacieux" Molanus de M. Mâle. A propos de l'*Histoire des images* (*De historia SS. Imaginum et picturarum libri IV*), publié à Louvain par cet auteur, en 1570, M. Louis Gillet, à son tour, fait un bel exercice de lyrisme, au moins pour commencer, quitte à prendre un ton beaucoup moins larmoyant pour finir. "Molanus, dit-il, soumet les oeuvres de l'art ecclésiastique à un contrôle minutieux." Et pourquoi pas ? pourrions-nous de suite objecter. N'était-ce pas un besoin urgent au XVIème siècle, comme d'ailleurs dans tous les temps ? Mais continuons: "le second et le troisième livre, où il passe au crible les représentations de Jésus, de la Vierge et des Saints, sont les plus significatifs. C'est un massacre de toute la poésie du moyen-âge. Des beaux mensonges chéris du peintre et du sculpteur, combien résistent à cette enquête ?... La *Légende dorée* tout entière apparaît comme un conte vieillot, un radotage de bonne femme. L'Evangile lui-même a besoin d'être échenillé, débroussaillé de la parure parasite qu'y avait ajoutée la rêverie des siècles; toute la végétation folle, la flore des lichens et des mousses, la rouille souriante qui enveloppe les cathédrales et leur donne l'air de la vie, le velouté de l'épiderme, dut disparaître dans une opération impitoyable de ravalement. On abat les nids de corneilles qui chantaient autour des clochers, on arrache

l'arbuste qui avait pris pied à l'aventure entre deux pierres..." et ainsi de suite: "On n'écrira plus rien en marge de l'Evangile... On ne couronnera plus Madeleine, comme une folle Ophélie, de coiffures exquises et apocryphes"... On verra se clore le jardin étrange et familier où la Madone conversait avec des saintes en robes de cour..." "L'âge du sentimentalisme, de l'imagination, de la légende est fini, etc., etc."

C'est délicieux, ce doux parler de France, mais pour l'instant, ce n'est pas juste. Puisque rien ne pouvait plus s'écrire "en marge de l'Evangile," Molanus aurait dû commencer par "massacrer" les évangiles apocryphes. Or il montre une singulière indulgence pour les images faites d'après le livre *De infantia Salvatoris*: il ne lui semble pas expédient de les supprimer, ni même de les changer, quoique certaines faiblesses d'esprit en soient troublées (*hujusmodi picturas non expedit tollere aut mutare, si quorumdam infirmitas inde turbaretur*). De même pour les images prises du *De ortu Mariae*, autant de pieux motifs qu'il faut conserver en toute vénération (*satis superque manifestum est eadem in picturis et imaginibus venarabiliter relinquenda esse*); "c'est assez et plus qu'assez manifeste," dit-il avec insistance. Il ne se fâche même pas contre la fable saugrenue des trois mariages de sainte Anne, mais il recommande de représenter cette Sainte avec la Vierge et le Sauveur simplement, ou en ajoutant, si l'on veut, saint Joachim ou saint Joseph. A propos d'autres livres, le *Pseudo-Matthieu*, le *Protévangile de Jacques*, il fait, il est vrai, des réserves: "L'histoire des parents de la Sainte Vierge, le récit de son enfance, de son séjour dans le temple sont de ces choses que la piété peut croire, mais qui ne sauraient être présentées comme des vérités incontestables."

Que va conclure Molanus ? Les oeuvres d'art innombrables que le passé a consacrées aux premières années de la Vierge doivent donc être détruites ? Oh ! il ne s'agit pas de cela, mais pas du tout. Seulement, l'Eglise a le devoir d'éclairer la simplicité des fidèles, afin qu'ils sachent dans quel esprit ces images doivent être contemplées. Timidement, dirait-on, il ajoute: "*Peut-être* serait-il sage, tout en respectant les anciennes, de

n'en pas faire de nouvelles", mais il y a un *peut-être*, et tout considéré, considéré certaines scènes de la légende mariale, présentées d'une façon ridicule, même par de grands auteurs; considéré ces mêmes scènes présentées d'une façon encore plus ridicule par des auteurs de vingtième ordre, et aujourd'hui probablement perdues, et dans le cas, fort heureusement perdues, un homme de goût, fût-il prêtre, pouvait-il se montrer plus conciliant ?

Il y a un *peut-être*, et c'est précisément M. Gillet qui a l'honnêteté d'y répondre, après avoir déploré le "massacre" de certaines légendes, de certaine poésie: "Mais quoi, le temps de l'enfance doit-il durer toujours ? Ne fallait-il pas, même au prix de quelques illusions perdues, arriver à l'âge viril et à la pensée adulte ? Je crois aimer autant que personne la poésie du moyen-âge. Et pourtant, comment ne pas convenir qu'il y a, chez un Raphaël ou un Léonard, un idéal supérieur ?" Suit une phrase inintelligible, gâtée sans doute par le prote, où nous relevons cependant "*La Pêche Miraculeuse*, ou ce *Pasce oves* d'une grâce enchantée de pastorale galiléenne," et l'aimable auteur conclut à notre satisfaction générale: "Proposer de tels modèles à l'art religieux, était-ce lui conseiller de déchoir ?"

Le père Faber dit quelque part "qu'un homme à qui on donne le temps de faire ses objections y répond lui-même..."

PAUL-V. CHARLAND, O.P.

DANS L'EGLISE ET DANS L'ORDRE

—*L'Osservatore Romano* consacre un grand article au R. P. Berthier à l'occasion de son jubilé sacerdotal. Il retrace la longue activité de l'éminent religieux dans le domaine scientifique et artistique, en particulier à Rome et à Fribourg.

—Deux religieux des plus distingués viennent de mourir en France: le T. R. P. LeVigoureux, ancien Prieur de Jérusalem, et le T. R. P. Laboré, ancien Provincial de Lyon.

—On lit dans les Souvenirs de guerre de M. Georges Gaudy:

"La scène se passe au Mont-Renaud, où se blottit une poignée d'hommes, guettés par le tir allemand qui bientôt détruira le château. Un dominicain, le P. BERCHON, qui devait quelques jours après avoir le ventre troué par un obus, franchit, très calme, la cour du château, sous la menace des projectiles que parfois y promènent des rafales de mort; il vient voir les hommes qui sont là, leur parler de leur néant et de leur grandeur. Oui certes, de leur néant, puisque la mort est là, tout proche, mais de leur grandeur aussi, puisqu'ils sont susceptibles de recevoir de ses lèvres, puis de sa main, la lumière et l'indestructible vie. Et tous, sauf un, tour à tour, tombent à genoux, le front dans sa robe... Le P. Berchon, tout de suite fait descendre vers eux l'hostie... Et puis ils le voient s'élancer par la fenêtre, courir vers la tranchée de toute la vitesse de ses jambes; et jusqu'au soir "la lumière de ses yeux d'apôtres fera s'éveiller et chanter l'espérance dans les coeurs martyrisés."

—Les *Etudes* du 5 mai, sous la signature du R. P. Yves de la Brière, ont publié cette appréciation du livre du P. Mignault: *La Résistance aux Lois injustes et la Doctrine catholique*:

Exposé d'une parfaite rectitude théologique, où l'on trouvera l'enseignement des docteurs catholiques sur le

droit ou le devoir (selon les cas) de désobéir à une loi injuste, et sur les diverses formes licites de la résistance, passive ou active. Nous avons rencontré avec plaisir mainte référence judicieuse aux théologiens français de l'époque contemporaine, y compris plus d'un collaborateur des *Etudes*.

—A l'occasion de l'élection de M. Georges Goyau à l'Académie française, nous reproduisons cette jolie page sur le Rosaire, extraite de sa conférence intitulée *Le catholicisme éducateur de la responsabilité*:

Les formulaires de prières ne sont jamais présentés comme des barrières formalistes dans lesquelles doit s'emprisonner l'âme du fidèle: ce sont des textes d'où cette âme doit prendre son élan.

Si l'on veut bien comprendre dans quel esprit se fait l'apprentissage de la prière, il suffit de regarder de près le rosaire. Un Pater, dix Ave Maria, et puis, encore un Pater, dix Ave, et ainsi de suite.

A première vue cela paraît un flot de paroles, une répétition passive, mécanique. Mais prenons-y garde, regardons-y de plus près. Tout d'abord, si vous le voulez bien, revenons un instant à la conception de la prière telle que l'ont eue les grands mystiques. Qu'est-ce donc pour eux que la prière parfaite ? Ce sont des paroles brèves ou longues qui s'achèvent en un long silence durant lequel Dieu remplit la pensée. Les mots sont des béquilles à l'aide desquelles l'âme tente de s'élever insensiblement vers ce que j'appellerais l'état de prière, couronnement de l'acte de prière. Les mots ne peuvent enfermer ni tous les hommages, ni toute la gratitude, ni tout le repentir que nous devons à Dieu: dans leurs aspirations il y a de l'impuissance. La prière tend à dépasser les mots: elle n'accepte leur rigide contour que pour s'en évader. Ces mots qui se murmurent, qui s'attardent, qui se répètent sur les lèvres priantes, font barrière entre l'âme qui prie et l'assaut des préoccupations extérieures; mais l'âme qui prie ne leur permet pas, à ces pauvres mots humains, naturellement très étriqués, très imparfaits, de faire barrière entre elle et Dieu. Par delà ces mots, elle veut, si j'ose ainsi dire, penser Dieu

sans leur secours; à la faveur de leur protection, elle tend aux intuitions qui se passent d'eux.

Mais voilà précisément ce que tente le rosaire: en essayant de devenir et de mesurer, d'après les données de la psychologie religieuse, les élans de la prière, c'est le rosaire lui-même que nous avons défini. Il y a dans le rosaire quinze mystères, c'est-à-dire quinze sujets de méditation sur quinze points de la vie du Christ unie à celle de sa Mère. A chacune des dizaines du chapelet, l'âme est conviée durant la dizaine à méditer sur un mystère, à prendre, pour son propre avancement dans la voie du salut, une résolution conforme aux sentiments que doit inspirer ce mystère...

Dix *ave* se murmurent, pendant la méditation de chacun de ces mystères. Les Ave, dont l'un remplace l'autre, disent toujours la même chose, et ce rythme fait monter l'âme dans une atmosphère de prière. Il est scandé, ce rythme, par l'achèvement de chaque dizaine, et chaque fois c'est, pour l'âme qui prie, l'occasion d'une contemplation nouvelle. Les mots que les lèvres prononcent protègent et soutiennent les méditations successives sur les mystères: ils deviennent comme une écorce à l'abri de laquelle une sève spirituelle s'épanouit et circule; la pensée priante les déserte en même temps qu'elle s'en imprègne. Au delà d'eux, elle contemple tour à tour ces mystères joyeux dont elle se réjouit, ces mystères douloureux dont elle souffre, ces mystères glorieux dont elle triomphe. Cette prière qui paraît verbale est ainsi la plus spirituelle, la plus contemplative de toutes. Sur le canevas que l'âme s'impose, la méditation, à son aise, à son gré, tisse l'image vivante des quinze mystères. Le rosaire ainsi pratiqué devient, si l'on peut dire, une longue distraction vers Dieu; dans la direction qu'impriment les lèvres, l'âme monte et s'élève, il semble qu'elle laisse les mots derrière elle et devient ainsi plus proche de Dieu.

—Nous nous joignons avec bonheur à notre frère et confrère *Le Gardien Paroissial* pour féliciter Sa Grandeur Mgr Emard de sa promotion à l'archevêché d'Ottawa.

Orateur distingué, il nous a été donné de l'entendre l'an dernier à Saint-Hyacinthe, prononcer un sermon d'une grande éloquence et d'une remarquable solidité au septième centenaire de l'Ordre de Saint-Dominique. Savant théologien et écrivain renommé, il a traité avec une grande sûreté de doctrine, dans plusieurs ouvrages, divers sujets d'ordre philosophique, sociologique et religieux. Homme du bon Dieu, ses lettres pastorales disent bien haut l'ardeur de son zèle et les accents de sa piété.

—La *Semaine religieuse* de Montréal du 8 juin reproduit les dernières notes du R. P. Forest sur le vote féminin, en leur donnant pour titre: *Une conclusion.* C'est un haut exemple à citer aux nombreux théologiens et publicistes qui, forcément ralliés à la thèse si lumineuse et si sensée du révérend Père, jugèrent trop onéreux de lui rapporter le crédit de leur conversion.

—Le deuxième conventum de la classe de rhétorique de 1901-1902 eut lieu au Séminaire des Trois-Rivières le 6 juin dernier. Au banquet de midi, le R. P. Etienne Bellemare a prononcé le discours suivant:

Bien-aimés professeurs,

Mes confrères me confient la tâche de vous dire quelques paroles de remerciements. C'est un devoir dont je m'acquitte avec joie. A l'un de ses amis qui lui demandait s'il devait prendre la parole dans une circonstance officielle, le peuple romain étant réuni au forum, Cicéron répondait: "Si tu n'es pas ému, ne parle pas !" Bien-aimés professeurs, si je n'étais pas ému, je ne parlerais pas. Ennus, comment ne le serions-nous pas aujourd'hui. Aujourd'hui tout un essaim de vions aimées se lèvent devant nous. Aujourd'hui, tout un cortège d'images évocatrices d'un passé heureux passe devant nous. Cette délicieuse chapelle où nous avons si souvent reçu dans la ferveur de notre âme le Dieu qui a réjoui notre jeunesse, cette cour que nous avons remplie du tumulte de nos amusements, ces arbres qui comme nous ont vieilli et qui aujourd'hui mêlent leurs ramures fraternelles comme pour nous dire que les liens d'amitié qui nous unissent doivent se resserrer davantage, ces horizons familiers sur lesquels nos regards réjouis se sont si souvent posés, toutes ces choses, comme elles

parlent puissamment, aujourd'hui, dans le silence du coeur, et comme nous les trouvons saisissants de vérité, les beaux et grands vers lamartiniens:

"Objets inanimés, avez-vous donc une âme
"Qui s'attache à notre âme et la force d'aimer !"

Oui, notre bonheur, aujourd'hui est fait de ces choses, je veux dire: du langage que nous parle le souvenir. Mais parmi nos meilleures joies, il en est une qui est faite d'une essence plus délicate, je veux parler du bonheur que nous éprouvons aujourd'hui en revoyant nos excellents professeurs. Nos professeurs, ce sont eux qui nous ont initiés aux pures joies de l'esprit, ce sont eux qui par leur enseignement comme par leurs exemples ont illuminé la route où nous cheminons aujourd'hui. Si le mot de philantropie n'avait reçu des circonstances où il a pris naissance le sens particulier que nous lui connaissons, je dirais qu'ils sont ici, au Séminaire, les vrais philantropes. Ce sont eux qui, avec un zèle qui ne connaît point de fléchissement, préparent les forces que la religion et la Patrie attendent. Comment pourrions-nous oublier ces choses, chers confrères ? Sans l'instruction qui nous fut donnée ici, pourrions-nous mener la vie que nous menons aujourd'hui, et qui, je pense, n'est pas sans mérite. On entend dire souvent, que l'enfance est le plus beau temps de la vie. C'est une erreur. Beau temps sans doute que cet âge ou le coeur s'ouvre à la vie comme la fleur s'ouvre aux rayons du soleil printanier, beau temps que cet âge où l'enthousiasme jaillit si spontanément, où l'on croit que rien n'est impossible; beau temps que ces années ensoleillées où le coeur n'a pas encore été meurtri par les duretés de la vie, les tristesses de la lutte, les méchancetés, les trahisons, toutes ces choses enfin qui sont la poussière du champ de bataille. Mais n'est-il pas vrai que la vie de l'enfant est égoïste et mesquine, absorbant tout pour soi et ne donnant en retour que bien peu. C'est le printemps de la vie, sans doute, mais le printemps n'est qu'une promesse. Arrêtez la vie au printemps c'est tuer l'espoir. La beauté des fleurs du printemps est faite des promesses qui sont en elles. En retrancher l'espoir des fruits, c'est en retirer

la vie, c'est appliquer sur un mensonge un beau masque... Le plus beau temps de la vie, c'est l'âge où nous sommes, l'âge où l'on fait rayonner autour de soi, une action bienfaisante, où l'on porte mieux que des fleurs, où l'on porte des fruits... Pour plusieurs d'entre nous les fruits ont passé la promesse des fleurs. Or ces disciplines bienfaisantes qui font monter une âme, et qui sont capables de rendre une vie belle et méritoire, où les avons-nous trouvées ? C'est ici que nous les avons trouvées. C'est de cela que nous voulons vous remercier aujourd'hui, comme nous vous remercions de l'accueil bienveillant que vous nous faites. Nous sommes ici, non pas seulement pour nous récréer, mais pour être attentifs aux leçons de jeunesse que l'Alma Mater continue de nous donner. Nous ne saurions manquer d'en bénéficier, tant est grande sa puissance d'enseignement:

"Tanta vis admonitionis in locis."

—Le R. P. Lamarche a prononcé un discours sur *L'Institut Jacques-Cartier et nos traditions nationales,* le 25 juin, à l'Hôtel-de-Ville de Lewiston (Maine), à l'occasion des Noces d'or de l'Institut.

—Le R. P. Pierre Trudel a prêché la Fête de S. Jean-Baptiste à Notre-Dame du Rosaire de St-Hyacinthe et le R. P. Trudeau à St-Irénée de Montréal.

—Le T. R. P. Ange-E. Dion, prieur d'Ottawa, a dirigé aux succès la rafle organisée à Sainte-Martine, pour l'extinction de la dette paroissiale.

—A l'occasion des Noces d'or de la paroisse St-Jean-Baptiste d'Ottawa, qui seront célébrées en novembre prochain, on a commencé le 26 mai les travaux d'érection d'une vaste salle paroissiale, premier résultat de la grande râfle de 1921.

—Le R. P. Jean-Baptiste Boivin a été assigné à la Maison vicariale de Québec, et le R. P. Laurent Boisvert au Couvent d'Ottawa.

—A l'avenir les numéros de juillet et d'août seront, comme cette année, fusionnés en un seul.

RECENSIONS

ARTHUR GUINDON, p.s.s. — *"Aux temps héroïques"*, poèmes. Montréal, 1922. Bibliothèque de l'Action française.

M. l'abbé Guindon, prêtre de Saint-Sulpice, qui nous avait donné, il y a à peine quelques mois, une série de légendes indiennes sous le titre "*En Mocassins*", vient de publier un certain nombre de poésies qui sont presque toutes inspirées par les premières pages de l'histoire de la Colonie. C'est, en même temps que de l'histoire en vers, une précieuse acquisition pour les lettres canadiennes.

La même science ethnologique, le même souci de la vérité historique qui distinguaient "*En Mocassins*" se révèlent dans les poèmes de "*Aux Temps héroïques*". La plupart des sujets traités apparaissent pour la première fois dans notre littérature et feront les délices des lecteurs curieux des choses du passé. La *Tentation du Père de Brébœuf*, La *Tête de Saint-Père*, Le *Voyage de Marguerite Bourgeois*, *Les propos de Frontenac et Kondiaronk* font revivre à nos yeux des épisodes que fort peu de gens connaissent et qui sont bien les "perles ignorées" dans l'écrin d'un temps fécond en héroïsme.

Pourtant, quelques-uns des faits racontés par M. Guindon avaient déjà été mis en vers par de brillants poètes, notamment par Louis Fréchette dans *La Légende d'un Peuple*. Tels sont, par exemple: *Le premier jour de Montréal*, *Cadieux*, *Dollard des Ormeaux*. Sans vouloir faire de comparaison, — comparaison impossible, d'ailleurs, car, la manière de M. Guindon diffère totalement,— nous pouvons dire que le poète a su tirer un excellent parti des mêmes données, en y ajoutant une note très originale et un style plus personnel que celui de son devancier. Il a même revêtu d'un accent poétique des sujets qui d'eux-mêmes en sont fort dépourvus; comme cette lettre du Père Poisson, jésuite, qui roule tout simplement sur des piqûres de maringouins.

Le vers de M. Guindon est dans la bonne tradition des vers classiques. S'il n'a pas la fluidité de la facture moderne et ce je ne sais quoi de mélodieux qu'on rencontre chez les poètes de nos jours, il a tous les avantages d'une prosodie impeccable et dégage une impression "vieille France" qu'on aime encore à trouver chez un contemporain. Point de rimes qui ne sont que des assonances, point d'hiatus voulus, point d'alexandrins boîteux sous prétexte d'harmonie: nouveautés qui ne sont jamais que des compromis avec le moindre effort. On critiquera peut-être l'auteur sur certaine figure étrange, certaine métaphore hardie, certaines longueurs et obscurités et sur un emploi trop fréquent de l'ellipse, mais, je ne crois pas qu'on lui fasse le reproche d'ignorer les règles de la syntaxe et de la versification. M. Guindon connaît bien sa langue et son métier. C'est un fait assez rare de nos jours pour qu'il convienne de le signaler.

Il y a lieu aussi de féliciter le poète de nous avoir écrit là une oeuvre ayant de la suite, un livre qui se tient A vrai dire, nous

ne sommes pas gâtés, en ce point, par nos poètes Le livre de M. Guindon ne ressemble en rien à tous ces recueils, qui ne sont que recueils, dans lesquels on entasse pêle-mêle cent et un morceaux sur des sujets différents, sous un titre quelconque et qui n'a bien souvent aucun rapport avec les compositions qu'il devrait annoncer. Voici un volume qu'une seule idée anime. Voici des chapitres où l'on a épuisé toute la matière. Telle pièce a des allures de petite épopée. "Cadieux" contient sept poèmes; "l'Expédition de Dollard", vingt et un. Toutes les péripéties de ce dernier drame y sont chantées depuis la menace d'invasion jusqu'à la mort glorieuse. Rien d'aussi complet n'avait encore été écrit en vers sur le haut-fait du Long-Sault.

En somme, un beau et bon livre qui nous reporte aux meilleurs jours de la poésie nationale et dont on peut sans crainte recommander la lecture.

Il est regrettable que des fautes typographiques se soient glissées çà et là. Dans un ouvrage en vers ce n'est presque pas excusable.

Nous laissons à de plus compétents le soin d'apprécier les dessins dont l'auteur lui-même a illustré son ouvrage.—J-M. M.

MAGALI MICHELET. — *"Contre le flot"*, Prix d'Action française, 1922.

"Contre le flot" est une gentille pièce en trois actes, destinée, dans le but de son auteur à protester contre certains individus, devenus plus ou moins riches par les circonstances et qui croient de bon ton de rayer de leur vie leur origine pour s'allier avec nos frères les anglais... L'idée de protester ainsi, en ridiculisant sur la scène certains travers et certaines bêtises que l'on rencontre hélas! trop souvent, est sûrement digne d'éloges... On s'est trop battu, de nos jours, contre l'élément anglais, accapareur et têtu, pour qu'il ne soit pas permis de rendre vivantes les trahisons de quelques-uns des nôtres et public leur violent attrait pour ce qui est étranger à leur nationalité...

En entreprenant de jeter en plein public une pièce qui croque sur le vif ces manies et ces attraits pour l'élément destructeur de notre race, Magali Michelet a fait une excellente oeuvre. Elle a peint admirablement certains de ses personnages qui sont par eux-mêmes des leçons plus éloquentes que bien des discours creux de nos orateurs de la St-Jean-Baptiste *et al*... Certaines passions de jeunes filles sont si bien mises en lumière qu'instinctivement chacun peut mettre un nom qu'il trouvera dans son entourage, preuve que le caractère intime de cette mentalité à rebours est bien saisi, que le mal est plus répandu que les optimistes le croient et qu'il est temps d'y mettre un cautère... A maintes reprises au cours de ces trois actes, on s'arrête devant des tableaux d'une vérité saisissante, telle cette scène où Mme Cantin et G. B. D. jouent au plus fin... La parvenue se fait rouer parfaitement par le journaliste, et ce n'est pas un mal... La fille de Mme Cantin est plus intelligente et dit nettement, par sa seule attitude devant la prétention de sa mère, comme elle souffre de se voir étalée devant le public pour cette seule raison que sa robe de bal coûte plusieurs centaines de piastres, comme si les piastres pouvaient être le seul ornement chic de vingt ans de vie!

La pièce est donc excellente comme idée. Les détails et même l'ensemble de la mise en scène donnent l'impression que l'auteur est assez peu au courant des choses du théâtre. Il a peut-être vu jouer bien des pièces, mais un auteur dramatique doit connaître à fond les mille complications de la scène pour faire une pièce agréable au public. Lue, la pièce Contre le flot, est agréable; jouée, je ne sais ce qu'elle donnerait... Le dénouement est tronqué, incomplet et peut-être nuisible à toute la trame... Je fais cette réserve avec réserve, en la soumettant aux compétences. Il serait utile et patriotique de monter cette pièce, ne serait-ce que pour mettre en évidence cette idée que la mentalité anglaise que nous côtoyons tous les jours offre un danger quotidien à l'âme nationale.—A. B

JEAN BRUCHESI. — *"Coups d'ailes"*, Bibliothèque de l'Action française.

Depuis quelque temps il est sorti tant de mauvais vers et de fausse poésie que l'on éprouve instinctivement un peu de répulsion pour toute pièce rimée, à l'encre fraîche... Il faudrait bien se garder de ranger dans cette catégorie Coups d'ailes de Jean Bruchési... Le titre dit clairement qu'il ne s'agit pas de poésies parfaites ou de piécettes de vers modèles. Le petit oiseau qui tâche à voler ne va guère loin dans ses premiers essais; il peut à peine sauter d'une branche à une autre. Le jeune poète, surtout s'il n'a qu'une vingtaine d'années, ne peut viser du premier coup aux oeuvres immortelles. Jean Bruchési a ceci de particulier qu'il accommode sa poésie et sa pensée à son âge. C'est déjà une excellente note, un bon point. Il sera certainement couronné à la première distribution des prix d'Action intellectuelle...

Au lieu de chercher outre mesure, comme ses brillants amis de la plume du même genre, l'agencement plus ou moins factice des mots, ou encore de viser à l'originalité extrême ou même de faire un choix d'idées aux allures mystérieuses, symboliques ou inconnues, il décrit ce qu'il voit, comme il le voit, avec la terminologie de tout le monde. Et cette méthode donne une charmante simplicité.

Le grand tableau noir
Prend d'étranges formes;
Et mieux qu'au dortoir,
Les élèves dorment.

Partout on retrouve cette limpidité, cette clarté, cette bonne saveur et ce prenant intérêt. Lisez A l'écolier, Le vieux banc, Le chapelet, etc... etc... et je ne mentionne pas toutes les meilleures pièces...

Un sentiment chrétien, si conforme à nos vieilles traditions et nos saines aspirations, revêt ce petit livre d'un vêtement de chez nous... La Croix du chemin est un type de chez nous... Ne peut-on dire la même chose des "Quêteux"... Et c'est bien cela. Bien dits par une écolière de bon goût et de formation naturelle, ces morceaux auraient un véritable succès...

Merci à Jean Bruchési de nous avoir donné ce livre... En toute sincérité, nous lui disons de continuer, mais à la condition expresse de conserver son même procédé, ses mêmes délicatesses

et son style clair, facile, élégant, plein de franchise, de vérité et de souffle national.

Les défauts! Il ne faut pas en parler. Ils sont propres à l'âge de l'auteur, et peu à peu ils disparaîtront naturellement, puisque l'âme est libre de préjugés et d'affectation.—A. B.

MARIUS. — *"Coquillages". Crayons et Impressions.* Bibliothèque de l'Action française, Montréal, 1922.

Sous ce titre, très bien choisi et que tous peuvent comprendre sans recourir à un dictionnaire, *Marius* vient de nous donner un choix des jolies esquisses, où sans prétention ni excessifs soucis d'art, ses crayons ont su fixer les teintes des paysages du "pays" vu, et nous faire jouir de ses impressions. Ces pages, si gentiment présentées au lecteur par le charmant préfacier qu'est Monsieur Léo-Paul Desrosiers, imprimées avec art et éditées avec goût, aux petits dessins soignés, avec la page-titre fort suggestive, constituent un des meilleurs volumes publiés en ce genre au Canada.

En lisant certaines pages on serait tenté de croire qu'il faille appliquer à Marius l'épigraphe

"Et qui se donne au rêve est perdu pour la vie!"

mais s'il sait s'absorber en son rêve c'est pour mieux voir les spectacles de la nature: de son pays natal pour en peindre avec amour les aspects, grandioses et enchanteurs; — qui dira jamais la beauté, la splendeur, le charme de la Gaspésie? — des sites du vieux Québec qu'il a visité en se souvenant de l'histoire de la ville qu'il note d'un trait léger pour le plaisir de reporter, par le contraste, au loin son rêve, et par le souvenir revivre les douces et fortes impressions du cher pays natal. "De tous les souvenirs que me ramènent les brises (du pays) de mon enfance, il n'en est pas de plus rafraîchissant que celui des longues matinées de juillet passées sur la grève natale, pieds nus dans le sable tiède, à deux pas du flot limpide où se mire une voile..." (p. 15).

Le charme prenant de certain morceau ne tient pas à ce que Marius a su brillanter son style, mais à ce que, usant de mots et de termes du langage du pays — il y en a là-bas des centaines du meilleur vieux français qui doivent être conservés — il a su nous faire voir ce qu'il revoyait et nous faire, — le livre tombé de nos mains — suivre son rêve.

Je souhaite au lecteur, aux petits écoliers studieux, comme compagnon des vacances en Gaspésie, Marius, ou à son défaut, ses Coquillages si purs, si éclatants. — C. D.

Abbé EMILE DUBOIS. — *"Autour du métier".* Bibliothèque de l'Action française, Montréal, 1922.

Des chansons, une galerie de portraits, un conte symbolique et quelques pages d'histoire, voilà la trame d'Autour du métier. Mais il y a une âme aussi. Une âme qui vibre passionnément aux souvenirs d'autrefois; une âme qui cherche dans les spectacles d'aujourd'hui l'écho de ce qui l'a enivrée; une âme qui appelle, d'un grand cri, les autres âmes à se grouper, à se galvaniser dans une lutte amoureuse pour la tradition française et canadienne.

Et c'est là la première impression qui demeure, après avoir parcouru ce livre, qu'il faut aimer, aimer beaucoup les "Anciens" pour les suivre en restant digne d'eux. "Il s'en va furetant les

petits coins où l'âme des ancêtres s'est accrochée... et il finit par entendre des leçons dont il nous fait part simplement et chaudement", dit la Préface.

La seconde impression à laquelle nous pousse l'auteur mais que formule Jean Canadien dans sa préface si ad hoc, c'est que pour être de son temps, il faut d'abord communier au passé. "L'âme d'une race, espoir de l'avenir et gage des grandeurs futures, tient sa survivance plus de la cendre des cimetières que du sourire des berceaux." Car, une fois nourrie de la forte nourriture de l'histoire et des traditions, elle est plus apte à comprendre, à son avantage, la valeur des problèmes actuels et surtout plus capable d'apporter l'orientation voulue.

Avec l'abbé Dubois, revivons pour vivre mieux. — Arm. B.

J.-E. LABORDE, S.J. — *"L'esprit de Saint François Xavier"*, 3e édition, Paris, Pierre Téqui, 1922.

L'esprit de saint François Xavier, le P. Laborde le cherche dans de menus faits, dans des extraits de lettres, dans tout ce qui peut nous faire saisir sur le vif, dans sa vie si mouvementée, le grand apôtre des Indes. Ce n'est pas une biographie qu'il nous présente, c'est une suite d'anecdotes et de réflexions qui supposent le lecteur déjà suffisamment renseigné sur la vie du saint. Les faits bien groupés et bien racontés rendent intéressante la lecture de cet ouvrage et en expliquent le succès.

Saint François Xavier intime offre un attrait particulier pour tous ceux qui s'intéressent à l'apostolat en pays lointain. En effet, depuis trois siècles, comme le fait remarquer le P. Laborde, les missionnaires aiment à s'inspirer de l'exemple de cet homme extraordinaire, qui ouvrit un sillon si lumineux dans les champs apostoliques de l'Extrême-Orient. Tout récemment encore l'Eglise le constituait patron de toutes les missions parmi les infidèles.

Dans les deux derniers chapitres de son ouvrage le P. Laborde a réuni les conseils de saint François Xavier sur les méthodes d'apostolat, les exemples qu'il en a donnés à ses compagnons et à ses successeurs. Il n'est pas moins intéressant de voir, dans les chapitres précédents, comment le grand missionnaire se préparait à faire l'oeuvre de Dieu, comme il tenait à l'obéissance, comme il était attaché à sa famille religieuse. "Lorsque j'ai commencé des discours touchant notre Compagnie, déclarait-il, je ne puis m'arrêter de parler ni d'écrire." Il était insatiable de nouvelles sur ses frères d'Europe: "Quand vous nous écrirez, parlez-nous de tous nommément. Ce ne sera qu'une fois l'an! De grâce donc, parlez-nous d'eux et longuement: que nous ayons là de quoi lire huit jours durant! Nous ferons de même pour vous." (page 49).

Le P. Laborde, utilisant les travaux considérables des PP. Gros et Brou, nous met sous les yeux un saint qui n'est pas seulement un géant par son oeuvre apostolique, mais qui est aussi un religieux plein de coeur, un homme de grand sens pratique.

A. Dugré, S.J.

Superiorum permissu *De licentia Ordinarii*

En tenant votre bouche en bon état,
vous CONSERVEREZ votre SANTE

si-non vous vous exposez aux plus graves maladies qui très souvent ont leur foyer d'origine dans les dents cariées.

Nos salons sanitaires possèdent toutes les améliorations modernes

Dentiste gradué. Mécanicien dentiste expert et garde malade, vous assurent
SATISFACTION COMPLETE
CONFIEZ NOUS VOTRE BOUCHE SANS CRAINTE

DR. A. BEDARD
19 Rue GIROUARD, Chirurgien-Dentiste

Arthur Ledoux
OPTICIEN BIJOUTIER
ST. HYACINTHE, P.Q.

TEL. No. 10 201 RUE CASCADES.

L. P. MORIN & FILS ENREG.
ENTREPRENEURS-MENUISIERS
MANUFACTURIERS DE
PORTES, CHASSIS, JALOUSIES,
MOULURES, DECOUPAGES, ETC., ETC.
SPÉCIALITÉ
Bancs d'Eglises, de Sacristies et d'Ecoles
Tout ouvrage fait promptement. Satisfaction garantie.
Coin des rues
St-Joseph et St-Antoine, - - St-Hyacinthe, P.Q

EMILE SOLIS
Libraire en gros et en détail.
Assortiment complet d'Articles de Bureaux, Fournitures classiques, Livres, Objets de Piété et de Fantaisie, etc.
Spécialité : Huile d'olive pour Sanctuaire, Livres de récompenses,
Rue Cascades. - - - SAINT-HYACINTHE

UNIQUE au MONDE

Extraction des nerfs dentaires absolument sans douleur en 5 ou 10 minutes, suivie immédiatement de l'obturation et de la prothèse complète en une seule séance.

Ce traitement, inventé et pratiqué avec succès par le Dr J. N. Paul Fournier depuis huit ans, est unique au monde et fait l'étonnement de tous les professionnels en art dentaire.

Pour plus amples informations, s'adresser au

BUREAUX DU DR J. N. PAUL FOURNIER

182 Rue Girouard,

Téléphone 40 St-Hyacinthe, Qué.

TEL. BELL : Magasin 27 — Résidence 83.

HUBERT & DUPONT

Successeurs de Joseph Lebrun

MARCHANDS DE

Grains et Farines, de toutes sortes,

Son, Gru, Moulée, Graines de Semence.

Coin des Rues St-Antoine et Mondor

Telephone Bell 310 Carrosse Carriage No 2

JOSEPH BERTRAND

COCHER - CARTER

Entrepreneur de Pompes funèbres

No. 30 rue Laframboise

ST-HYACINTHE, QUE.

No. 30 Laframboise St.

Ecurie de Louage, Carrosses simples et doubles, pour Mariages, Baptêmes, etc Automobile. EXPRESS,

---

LE BAZAR

U. FOURNIER

OBJETS DE PIETE, ARTICLE DE FANTAISIE,
EFFETS DE LIBRAIRIE, - BIJOUTERIES

109-111 Rue Cascades, ST-HYACINTHE, Que.

La Banque Nationale

FONDEE EN 1860

La plus vieille Banque Canadienne-française

Bureau-Chef : QUEBEC, P. Q.

Nos 347 Bureaux offrent au public de grands avantages pour le recouvrement rapide des effets de commeree.

CORRESPONDANTS DANS LE MONDE ENTIER

BUREAU DE DIRECTION

PRÉSIDENT :

L'HON. GEO. E. AMYOT, Conseiller Légis., Prés. de Dominion Corset Co.

VICE-PRÉSIDENT :

J. H. FORTIER, Vice-Prés. et Gérant-Gén. de P. T. Légaré, Ltée.

DIRECTEURS :

A. N. DROLET, de G. G. Bussières & Cie., Québec.
NAP. DROUIN, Président de la Rock City Tobacco.
A. B. DUPUIS, Marchand de Gros, Québec.
ERNEST R. DECARY, Notaire, Direrteur du Detroit United Rys.
NAZ. FORTIER, Manufacturier de cuir, Québec.
SIR GEO. GARNEAU, Présiddnt de Garneau, Ltée, Québec.
HON. J. NICOL, C. R., Trésorier Provincial,
C. E. TASCHEREAU, Notaire, Prés. Eastern Canada Steel & Iron Wks.
HENRI DESRIVIERES, Gérant-Général.

LAFRANCE & SYLVESTRE,

Négociants et Importateurs

Sucreries, - Tabacs, - Papeteries

[EN GROS]

TEL. BELL 271 — 120 ST-ANTOINE.

PHARMACIE ST-HYACINTHE

PLACE DU MARCHE, EN FACE DE L'HOTEL-DE-VILLE

165 RUE CASCADES

Drogues et médecines de première qualité.—*SPECIALITE*: LES PRESCRIPTIONS—Articles de toilette.—Bonbons, Parfums, etc.—Seul endroit où l'on peut se procurer les fameux remèdes "REXALL". — *Nos articles de caoutchouc sont reconnus supérieurs.*—AGENCES: Articles de photographie, le Kodak EASTMAN

J. H. E. BRODEUR, - PROPRIETAIRE

MEDAILLES ET INSIGNES

DE TOUTES SORTES ET POUR TOUTES OCCASIONS

La Maison la plus importante au Canada
pour ce genre d'ouvrage . . . . . .
Catalogues gratis sur demande

CARON FRERES, EDIFICE CARON 233-239 RUE BLEURY **Montréal**

SERVICE SPECIAL AUX CMOMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Notre voyageur qui visite spécialement les communautés religieuses se fera un plaisir de se rendre chez vous sur demande

NOTRE VIN DE MESSE "PUREZA"

Approuvé par Mgr. L'archevêque de Montréal

DEFIENT LA CONCURENCE. Un échantillon vous convaincra

LAPORTE, MARTIN LIMITEE, Epiciers en Gros
584 Rue SAINT-PAUL OUEST, MONTREAL

DESMARAIS & ROBITAILLE,
LIMITEE
IMPORTATEURS ET FABRICANTS
D'ORNEMENTS D'EGLISE

Statues, et articles religieux, vins de Messe, Huile 8 jours "Nice", Cierges, etc.

31 et 33 Notre-Dame Ouest,
MONTREAL

Tel. Bell 6707-6708 Appel du soir : Westmount 5292

I. L. LAFLEUR, Limitée

IMPORTATEUR DE

Ferronneries, Métaux, Ciments, Chaux, Sable, Huiles, Vitres, Bois, Charbon, Glace, etc.

Seul représentant pour la Province de Québec
Engins à Gasoline "Ferro", Bateaux en acier "Mullin"
362-366 Notre-Dame Ouest - - - - 43-47 Dupré.

BLOC BALMORAL

HARNAIS, SELLES, COUVERTES A CHEVAUX, VALISES, MALLES, SACS DE VOYAGE. - - - -

LA MONTAGNE LIMITEE
RUE NOTRE-DAME OUEST

THÉS CAFÉS CACAO

NOS EPICES

Nos Gelées et nos Essences

Sont Hygiéniques et pleines de saveur

J. A. SIMARD & CIE.

5-7 rue St-Paul Est, Montréal
MONTREAL ET NEW-YORK
TEL. MAIN 103

L. Chaput, Fils & Cie, Limitée

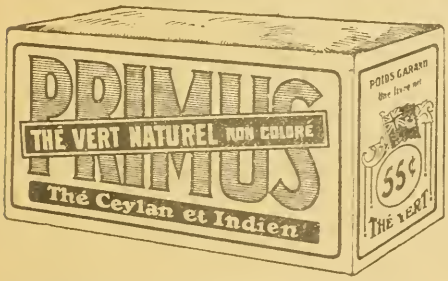

IMPORTATEURS DE THES CAFES, EPICES, ETC.

Nous faisons aussi une spécialité des

Huiles d'Olives

Françaises et Italiennes, garanties strictement pures.

Demandez nos prix. Ils vous intéresseront.

FOURNISSEUR DES PRINCIPALES INSTITUTIONS RELIGIEUSES

Téléphone { LaSalle 743 1392

J.-G. ADELARD FILION

PHARMACIEN
ET IMPORTATEUR EN GROS DE PRODUITS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES
COIN DES RUES FULLUM ET ONTARIO

TEL MAIN 7767

Librairie Notre-Dame

MESDEMOISELLES MIGNAULT, props.)

Papeterie, Impressions

28, Rue Notre-Dame Ouest,

La Banque Provinciale

DU CANADA

Incorporée par acte du Parlement en juillet 1900.

Capital autorisé - $ 5,000,000.00
Capital payé et surplus $ 4,500,000.00

Siège Central : 7 et 9, Place d'Armes,

MONTREAL, CAN.

Conseil d'Administration :

PRÉS : L'Hon. Sir H. LAPORTE C. P	M. G.-M. BOSWORTH
Ex maire de Montréal	M. EMILIEN DAOUST
VICE-PRES : M. W.-F. CARSLEY	M. S.-J.-B ROLLAND
VICE-PRÉS : TANCRÈDE BIENVENU	L'Hon. NÉMÈSE GARNEAU, C. L

BUREAU DES COMMISSAIRES CENCEURS

PRÉSIDENT : L'Hon Sir ALEXANDRE LACOSTE, Ex-juge en chef.

VICE-PRÉSIDENT : Hon. N. PÉRODEAU, N. P.

M. J.-AUG. RICHARD, Administrateur de l'Université de Montréal.

300 bureaux dans les provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et Ile du Prince-Edouard.

Fondée en 1845

P. P. MARTIN & CIE, LIMITEE

IMPORTATEURS de NOUVEAUTÉS EN GROS

50, Ouest Rue St-Paul, MONTRÉAL, P. Q.

SPECIALITES :

Marchandises françaises, Mérinos, Serges, Toiles, Rubans et Dentelles, Etc.

ATTENTION SPECIALE AUX COMMUNAUTES RELIGIEUSES

ASGRAIN & HARBONNEAU

PHARMACIENS EN GROS
INSTRUMENTS DE CHIRURGIE
30, RUE ST-PAUL EST
MONTREAL

TELEPHONE R. 1350

JOSEPH COTE & FILS

ACENTS D'ASSURANCE

Contre le feu, la vie, accidents, grandes vitres, automobiles, etc.

120 rue Clarence - - - Ottawa

VEILLEUSES "LUMINA"

Gr.	10 Hrs.	15 Hrs.
1	$4.00	$4.25
5	3.75	4.10
10	3.50	4.00
25	3.25	3.75
50	3.00	3.50
100	2.90	3.25

BOITE DE 3 DOZ. ...$1.25 LA BOITE

SERRÉ, LIMITÉE, - 121 Rue Rideau, - OTTAWA

MOYNEUR LIMITEE

MARCHANDS A COMMISSION

Beurre, - Fromage, - Oeufs, - Lard, Produits, - Etc. - Etc.

12 ET 14 Rue YORK, OTTAWA, Ont.

Phone : Rideau 2301 - 2307

QUEBEC, QUE., CANADA

J. E. LIVERNOIS, LTEE
IMPORTATEUR EN GROS
PRODUITS CHIMIQUES REMEDES BREVETES,
PARFUMS, ETC, ETC.
Rue St-Jean, - - - - *QUÉBEC, Canada*

DES LIVRES RECOMMANDES

"La mission de la Jeunesse Contemporaine" par le R. P. Vuillermet, O. P. (Franco à la Revue 30 cts.)

Partout on peut se procurer "Les Bontés de Marie" du R. P. Hyacinthe Couture, O. P.

N. B. Lire dans "Le Rosaire pour Tous" d'avril 1922 l'article sur la CONGREGATION de la Sainte-Vierge.

En s'adressant au R. P. C. Doyon on peut pour la bibliothèque de tempérance avoir au prix indiqué, les ouvrages suivants:

"SAINT-HYACINTHE ET LA TEMPERANCE", Vol. de XVI — 238 pp., grand format, papier Antique, relié pleine toile: franco $1.00

"PREMIER CONGRES" de tempérance de Québec. — Vol, de 800 pages prix spéciaux pour les quelques exemplaires en mains $1.00

"LA LUTTE ANTIALCOOLIQUE", par le R. P. C. Doyon, O. P., Vol. de 238 pages, relié .... .25

"AU REGIME DE L'EAU" histoirettes illustrées franco .... .30

LA CROISADE .... .25

Plomberie - Chauffage

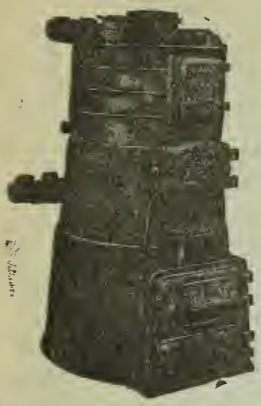

Installations durables et économiques d'après les méthodes les plus sanitaires et les plus modernes.

J. ALPH. LANGELIER

Ottawa - Ont.

310 - 312 - 314 rue Wellington
Téléphones : Queen 581 et 582

Travail garanti - Prix modérés

SPÉCIALITÉS : Systèmes de Chauffage pour églises, couvents, monastères et édifices publics.

☞ DEMANDEZ NOS PRIX ☜

O'Reilly & Bélanger, LTÉE

MARCHANDS DE CHARBON

GROS et DETAIL — Toutes sortes,

OTTAWA

Bureau, 38, rue Sparks — Téléphone : Queen 860-861

S. J. MAJOR, LIMITÉE

EPICIERS EN GROS

126 à 136 Rue York

OTTAWA, Ont.

SPÉCIALITÉ : — **Huile de Sanctuaire, Cierges, Chandelles, etc.**

CHAPELLERIE SPECIALE

POUR LE CLERGÉ

CHAPEAUX ROMAINS de Peluche, de Soie, de Feutre, de Cachemire et de Paille Palmier.

Les commandes par la poste sont exécutées le jour même qu'elles sont reçues.

SATISFACTION GARANTIE.

CHAS. DESJARDINS & CIE, LTEE

130, RUE ST-DENIS, MONTREAL, CANADA.

La Ligne Française

La route la plus directe et la plus rapide pour L'EUROPE c'est NEW-YORK-LE HAVRE-PARIS, ou, allant à LOURDES c'est NEW-YORK-BORDEAUX-LOURDES.

Les paquebots sont rapides, et parmi les plus spacieux et les plus luxueux "PARIS" (36,000 tonnes) et "FRANCE" (27,000 tonnes) sont de vrais palais flottants. Le "Paris" à un salon-chapelle de toute beauté. Sur tous les paquebots de la "Compagnie Générale Transatlantique" MM. les membres du clergé trouveront à bord, *tout* ce qu'il faut pour dire la messe. Service fréquent. Retenez vos places à l'agence locale, ou à

L'AGENCE GENERALE CANADIENNE:
Genin, Trudeau et Cie Limitée,
24 Ouest Notre-Dame
Tel. Bell Main 2605 Montreal

Téléphone, No 37.

La Compagnie d'Imprimerie et Comptabilites de St-Hyacinthe

— A responsabilité limitée —

(Successeurs de l'Imp. du Courrier de Saint-Hyacinthe et de la Dominion Loose Leaf Ltd.)

Impressions de toutes sortes, Reliure, Réglage, Livres blancs
Spécialité : Comptabilités à Feuillets Mobiles.

ESTIMES FOURNIS SUR DEMANDE

Bureau et Atelier, 70 rue Ste-Anne - - ST-HYACINTHE